Le Petit Langonnais

Informer - Partager - Rassembler

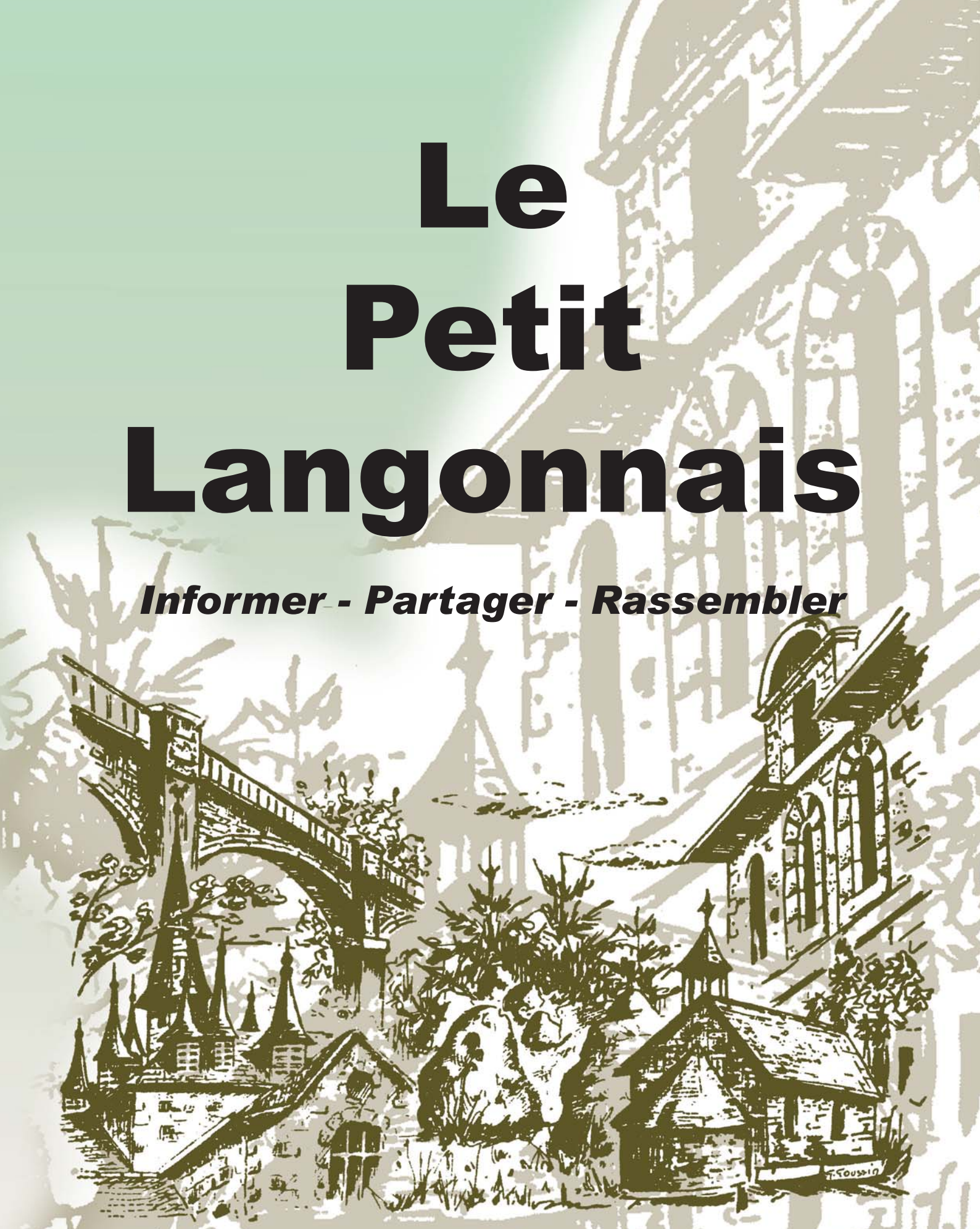

LE PETIT LANGONNAIS n°39 - 2018 :
Directeur de publication : Michel RENOUL
Dépôt légal : 1er semestre 2018
Conception : Mairie de LANGON et Arménia Graphic
Impression : Imprimerie Allaire Offset ALLAIRE

N°39 - 2018

SOMMAIRE

- Sommaire P. 2
- Mot du Maire P. 3
- Conseil Municipal – Principales décisions P. 4 -11
- Vie locale P. 11 - 18
- Portes Ouvertes à la Riolais P. 14
- L'école Léo Ferré P. 19
- L'école St Marcellin Champagnat P. 20
- La vie associative P. 21 - 25
- Etat Civil P. 26
- Aides Financières pour votre habitat P. 27
- Centre Hospitalier Intercommunal Redon-Carentoir P. 28 - 29
- La MCE (Maison de la Consommation et de l'Environnement) informe P. 31
- Infos pratiques P. 32
- Horaires des déchèteries P. 33
- Agenda P. 34
- Liste des Associations P. 34
- Liste des artisans commerçants P. 35
- Feu d'artifice à Port de Roche P. 36

Saint Médard, c'est le meilleur jour pour semer le blé noir

Depuis mon élection de Maire en 2005, je me suis toujours attaché à dégager un résultat financier excédentaire pour nous permettre de réaliser les travaux nécessaires au développement de notre commune en limitant le recours à la fiscalité. Les impôts n'ont pas augmenté depuis 2012.

Le début de l'année est, pour toute les communes, la période des budgets qui déterminent, entre autres, les travaux et aménagements prévus pour l'année en cours et dont la réalisation pourra se prolonger sur les années suivantes. Les gros projets, comme l'église, la liaison douce rue de Renac, demandent plusieurs années entre la décision de les réaliser et la fin des travaux : il faut passer par la définition du projet, le choix de l'architecte, les recherches de financement, le choix des entreprises et les travaux, avec les éventuelles études.

Investissements programmés en 2018
M. Fleury, Trésorier de Redon et comptable de la Commune, est venu au Conseil Municipal de Mars présenter l'analyse qu'il a faite des finances de la Commune et l'évolution sur les 5 dernières années (de 2013 à 2017). Il a noté :
- un autofinancement à un très haut niveau
- un fonds de roulement important,
- une maîtrise des dépenses de fonctionnement en soulignant toutefois une forte augmentation des charges de personnel.
- la capacité de désendettement de la Commune, au 31/12/2017, est de 2,15 années : c'est le rapport entre l'encours de la dette (755 833 €) et l'épargne brute (352 188 €), le seuil raisonnable se situant en dessous de 8 années.

Ces bons résultats permettront de financer les investissements programmés en 2018 avec notamment :
- L'église, pour 1 100 000 €
- La liaison douce rue de Renac, pour 362 000 €
- L'accessibilité de la Mairie, de l'école Léo Ferré et de la salle de sports, pour 250 000 €
- Les travaux dans les bâtiments communaux (changement menuiseries Ecole Léo Ferré, aménagement agence postale…), pour 150 000 €
- La modernisation de la voirie, pour 120 000 €
- L'acquisition de matériel, pour 105 800 €
- L'annuité de la dette, part capital, pour 63 000 €
- La révision du PLU, pour 42 100 €
- Le changement de l'équipement informatique à l'école Léo Ferré, pour 32 000 €
- Le changement de poteaux d'incendie, pour 22 400 €

Comme vous avez pu vous en rendre compte, les travaux d'aménagement de la liaison douce rue de Renac sont terminés, avec un rendu très satisfaisant.

Pour l'église, il est prévu que la restauration soit terminée en Mai 2019.

Mais aussi, la Commune souhaite donner à l'équipe éducative de l'école Léo Ferré les moyens contribuant à la réussite scolaire des élèves, en développant les usages du numérique à l'école et en permettant la transformation des pratiques pédagogiques. L'installation informatique actuelle de l'école date de 2009 et sera remplacée par un nouvel équipement complet, répondant en tous points, à la demande des enseignants. La Commune y consacrera 32 000 €.

Une nouvelle bouchère
Notre boucher Jean-Luc Debray a fait valoir ses droits à la

retraite (bien méritée). Afin de ne pas laisser la Commune sans boucherie/charcuterie, il s'est particulièrement investi dans la recherche d'un repreneur qu'il a fini par trouver : Véronique Drouet a repris la boucherie et les 2 employés Martial et Philippe. Je remercie Jean-Luc pour ses « bons et loyaux » services et souhaite la bienvenue à Véronique.

De nouveaux boulangers
Manuella et Guillaume ont transmis leur boulangerie à Christelle et Stéphane Chambert qui doivent commencer début juillet après quelques travaux de relooking. A eux aussi, je leur souhaite la bienvenue à Langon

Un ostéopathe à la maison médicale
Je salue l'installation à la maison médicale (anciennement cabinet du Kiné), de M. Aurélien Houalard, en tant qu'ostéopathe D.O. et qui vient compléter l'équipe des professionnels de santé. Je lui souhaite la bienvenue parmi nous.

Respectons l'environnement
Les chemins de randonnée de la commune sont de plus en plus fréquentés et très appréciés des promeneurs à pied et des vététistes. Nous constatons que de plus en plus de quads et de motos les empruntent : or, en application de l'article L 362-1 du Code de l'environnement, la circulation des véhicules à moteur est interdite en dehors des voies classées dans le domaine public routier de l'Etat, des départements et des communes, des chemins ruraux et des voies privées ouvertes à la circulation publique des véhicules à moteur.
En plus des nuisances à l'environnement, la cohabitation avec des piétons et vététistes est dangereuse.

Repas des aînés
Le traditionnel repas, offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), aux langonnais âgés de plus de 70 ans, est fixé au Dimanche 09 Septembre à 12h30, à la Salle Polyvalente.

Je remercie toutes les associations langonaises qui contribuent au dynamisme de notre commune et je souhaite à toutes et tous de passer de très bonnes vacances et vous donne rendez-vous le 13 Juillet à Port de Roche pour le traditionnel feu d'artifice.

Michel RENOUL

(les compte-rendu des Conseils Municipaux sont consultables sur le site Internet de la Commune : www.langon35.bzh)

Séance du 06 Décembre 2017

PRESENTS : MM. Michel RENOUL, Gilles COUANAULT, Eugène PLESSIS, Mmes Maryvonne GAUVIN, Paulette MARCHAND, MM. Jean-Yves BRETEL, Philippe GERARD, Mmes Marie-Annick BASSIN, Laëtitia DROUIN, M. Cédric DEWIMILLE, Mme Pierrette GARDELLE, M. Charles FOSSE, Mmes Pasquale BREGER, Eve GAULIN, M. Franck DOUILLARD.

FOURRIERE ANIMALE - CONTRAT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler, à compter du 1er Janvier 2018, pour 4 ans et pour le prix de 0.793 € HT/habitant et par an, le contrat de fourrière animale avec la SAS SACPA, 12, place Gambetta 47700 CASTELJALOUX. Ce nouveau contrat a pour objet :

- La capture et la prise en charge des animaux divagants,
- La capture, la prise en charge et l'enlèvement en urgence des animaux dangereux,
- La prise en charge des animaux blessés,
- Le ramassage des animaux décédés dont le poids n'excède pas 40 kg.

ACCESSIBILITE MAIRIE/ECOLE/SALLE DE SPORTS - MISSIONS CT ET COORDINATION SPS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient les propositions de Qualiconsult, pour les missions de Contrôle Technique et de Coordination SPS (Sécurité et Protection de la Santé) :

- Mission Contrôle Technique pour 1 260 € HT (1 512 € TTC),
- Mission Coordination SPS pour 1 152 € HT (1 382.40 € TTC)

CHANGEMENT D'UN POTEAU INCENDIE A LA LOUZAIS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient la proposition de la SAUR, Mordelles, pour le remplacement du poteau incendie de la Louzais, pour un montant de 2 314.20 € TTC,

REVISION DU PLU - SCHEMA DIRECTEUR DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire réaliser une étude du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales (SDGEP) sur l'agglomération et retient la proposition de DMEAU/YRIS, pour sa réalisation, pour un montant de 9 900 € HT (11 880 € TTC). Une subvention sera sollicitée auprès de l'Agence de l'Eau.

CCPR - PV DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES DU 26/09/2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport de la Commission d'évaluation des transferts de charges du 26 septembre 2017, suite à l'intégration de la commune de les Fougerets au 1er janvier 2017 et à l'extension de la compétence développement économique avec la coordination de la gestion de la maison de l'emploi de Guémené-Penfao et du point accueil emploi de Pipriac en substitution des syndicats ou des communes membres.

CCPR - PV DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES DU 09/11/2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport de la Commission d'évaluation des transferts de charges du 9 Novembre 2017 et qui concerne :

- les charges nouvelles transférées par les communes membres à la CCPR, dans le cadre de la compétence développement économique avec l'impact de la définition des zones d'activités économiques, et de la prise de compétence politique de la ville au 1er janvier 2017,
- une proposition de répartition partielle de la fiscalité éolienne.

CCPR – ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES – MISE EN CONFORMITE AVEC LA LOI NOTRE

L'article 64 de la loi NOTRe précise, qu'à compter du 1er janvier 2017, les « actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17 (création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme dont la création d' « offices de tourisme ») sont transférées dans leur intégralité à l'intercommunalité.

S'agissant de la Communauté de Communes du Pays de Redon, la compétence en matière de zones d'activités économiques a été transférée dès 2004. Cependant, il convient désormais de se conformer aux obligations de la loi NOTRe.

Les nouveaux contours de la compétence « développement économique : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » tels que définis dans la loi NOTRe ont été précisés par délibération n° 2 du Conseil communautaire du 5 décembre 2016. Une zone d'activités économique est ainsi « un espace à vocation économique composé de plusieurs entreprises (ou plusieurs lots lorsqu'il est en cours de commercialisation), formant un ensemble cohérent, desservi par des équipements ou espaces communs et classé en zone UA à urbaniser) ou 1AUA au PLU ou CA lorsque la Commune dispose d'une carte communale. La volonté publique doit avoir présidé à l'aménagement de la zone. ».

CONSIDERANT que s'agissant de la Commune de Langon, un procès-verbal de mise à disposition des voiries d'intérêt communautaire est applicable depuis le 1er janvier 2004, modifié au 1er janvier 2008 ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de mettre à jour le précédent procès-verbal de mise à disposition afin de sortir les linéaires de voirie des zones d'activités économiques jusque-là considérés comme linaires de voiries d'intérêt communautaire ;
CONSIDERANT qu'en parallèle, il y a lieu d'établir un procès-verbal de mise à disposition de la ZAE « Musson-Clos de la Grée » en tant que Zone d'activités économiques ;
CONSIDERANT qu'il y a lieu également d'organiser la sortie des 890 ml de voie de desserte du secteur de « La Jaunais » qui ne répond pas à la définition d'une Zone d'activités économiques ; le transfert de charges afférent à cette sortie a été examiné par la C.L.E.C.T en date du 9 novembre 2017 et fera l'objet d'une procédure conforme à l'article L 5211-5 du code général des collectivités territoriales.

Sur proposition unanime de la Commission Bâtiments-Urbanisme-Voirie-Environnement, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 14 voix pour et 1 abstention (Mme Bréger), adopte le rapport ci-dessus énoncé.

TARIFS COMMUNAUX 2018
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les tarifs communaux (photocopies, droits de place, bibliothèque, concessions cimetière, visite Chapelle Ste Agathe, locations des salles communales, busage…).

ECOLE LEO FERRE - INFORMATIQUE
Le Maire informe le Conseil Municipal que 3 sociétés ont répondu à la mise en concurrence pour l'acquisition et l'installation de matériel informatique à l'école Léo Ferré. Il est souhaitable de retenir les 2 options (meuble pour le stockage du matériel et les points accès wifi). Il donne connaissance des propositions reçues ainsi que de la proposition de la SARL Houguet de Massérac (44) pour les travaux d'électricité (installation de prises…).

M. le Maire précise qu'il s'agit de remplacer l'école numérique rurale mise en place en 2009. Le matériel est devenu obsolète. Il fait savoir que le projet se fera, même sans subvention. Avant de commander le matériel, il faut attendre l'accord (ou le refus) de la subvention, courant mars 2018. Le dossier de demande de subvention doit être déposé pour le 27 Décembre 2017.

M. Fossé fait remarquer que l'équipement sera en place pour la rentrée 2018.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient la proposition de TBI de Redon pour l'équipement et l'installation de matériel informatique à l'école Léo Ferré, pour un montant de 20 260.94 € HT (24 313.13 € TTC), La SARL Houguet de Massérac réalisera les raccordements électriques pour un montant de 1 069.14 € HT (1 282.97 € TTC). Une subvention sera sollicitée au titre de la DETR 2018 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

ASSOCIATION PASSEPORT « MIEUX-ETRE » - SUBVENTION
L'association PASSPORT « Mieux Etre » basée à Redon rue de Fleurimont, est née de l'initiative de professionnels intervenant bénévolement en thérapies familiales ou individuelles ou coaching. Elle a pour objectif d'aider des familles ou individus à revenus modestes ne pouvant accéder à des consultations classiques et rencontrant des difficultés d'ordre familiales, personnelles ou professionnelles. Les situations entraînent de grandes fragilités et nécessitent une aide psychologique ou coaching. Des familles de Langon bénéficient de ces aides.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote une subvention de 150 € à cette association.

Séance du 25 Janvier 2018

PRESENTS : MM. Michel RENOUL, Gilles COUANAULT, Eugène PLESSIS, Mmes Maryvonne GAUVIN, Paulette MARCHAND, M. Philippe GERARD, Mmes Marie-Annick BASSIN, Laëtitia DROUIN, M. Cédric DEWIMILLE, Mme Pierrette GARDELLE, M. Charles FOSSE, Mmes Pasquale BREGER, Eve GAULIN à partir de la question sur le bureau de Poste, M. Franck DOUILLARD.
ABSENTS EXCUSES : M. Jean-Yves BRETEL (pouvoir à M. Michel RENOUL), Mme Eve GAULIN jusqu'à la question sur le bureau de Poste.

REDON AGGLOMERATION - COMPETENCE « PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES » - MODIFICATION DES STATUTS
Redon Agglomération dispose depuis le 31 décembre 2017 d'une compétence facultative « Protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques ». Il est proposé de compléter cette compétence en ajoutant la rubrique : « Gestion des ouvrages structurants multi-usages à dominante hydraulique ».

La rédaction de la compétence « Protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques» serait la suivante :

« Protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques :

En dehors des actions relevant de la compétence obligatoire GEMAPI, correspondant aux missions énumérées aux 1°, 2°, 5° et 8° de l'article L. 211-7 du code de l'environnement, Redon Agglomération est compétente pour les missions suivantes, correspondant aux 6°, 11° et 12° de ce même article :

• La lutte contre la pollution : contribuer à la lutte contre les pollutions, sans se substituer aux responsabilités des émetteurs, par des actions notamment :
• de sensibilisation et de conseils,
• de lutte contre la diffusion de la pollution par le ruissellement des eaux en favorisant la reconstitution du bocage.

• *La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques, notamment en procédant à des évaluations intervenant après la réalisation de travaux sur les milieux aquatiques.*

• *L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique »*

Redon Agglomération est également compétente en matière de gestion des ouvrages structurants multi-usages à dominante hydraulique »

CONSIDERANT que Redon Agglomération est compétente en matière de protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques à compter du 31/12/2017 ;
CONSIDERANT que Redon Agglomération souhaite adhérer à l'EPTB Vilaine.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'évolution de la compétence communautaire protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques telle que précisée ci-dessus, ainsi que les statuts communautaires modifiés.

POSTE A LANGON – AGENCE POSTALE COMMUNALE

Cette question a été abordée plusieurs fois en Conseil Municipal (17/12/2015, 18/02/2016, 29/09/2017 et le 06/12/2017).

La Poste a prévu de fermer, à terme, le bureau de Poste. Nous constatons que le service postal se dégrade. Depuis février 2017, le bureau de Poste de Langon a été fermé 2 semaines complètes (du 21 au 28 octobre et du 7 au 10 novembre) et 13 jours (15 février, 18 mars, 27 mai, 7, 8, 10 et 14 juin, du 30 novembre au 2 décembre, le 16 décembre et les 02 et 03 janvier 2018). Ces fermetures, très souvent non annoncées, créent de réelles difficultés pour les retraits de recommandés, d'argent, de timbres, etc.

Plutôt qu'un service postal déficient assuré par la Poste conduisant inexorablement à plus de service du tout, il est préférable d'avoir un service postal efficient communal. Sans attendre la fermeture de la Poste, il est nécessaire d'étudier les solutions apportant un service de qualité aux langonnais. Il existe 2 possibilités :
1) L'Agence Postale Communale (APC)
2) Le Relais Poste chez un commerçant

Le Maire propose la création d'une agence postale communale qui présente certains avantages :
↘ Le maintien et la continuité du service public. La Mairie est le dernier lieu de services publics dans une petite commune et il est tout à fait normal que le service postal rejoigne les services de la Mairie. Des travaux d'aménagement des bureaux seraient nécessaires et sont évalués à 12 088.40 € HT (14 506.08 € TTC).
↘ L'amplitude horaire correspondant aux heures d'ouverture de la mairie (24h/semaine au lieu des 12h45 actuellement, lorsqu'elle n'est pas fermée)
↘ La confidentialité.

Pour la création d'une Agence Postale Communale, la poste propose à la Commune :
• Une prime d'installation de départ de 3 015 €
• Une indemnité de 1 005 € par mois, pendant 18 ans
• Une contribution à la mutualisation des services de la Mairie avec ceux de la Poste
• Une aide sur les travaux d'accessibilité de la Mairie.
• La fourniture du mobilier et du matériel propres à la Poste, et la prise en charge des travaux de mise en sécurité.

Dans une agence postale communale, il est possible de :
↘ Déposer et retirer les courriers, les recommandés et les colis,
↘ Acheter des timbres, des enveloppes, des colis, des télécartes,
↘ Et effectuer des retraits, des virements, des dépôts d'argent d'un maximum de 350 €/7 jours.

Il faut également avoir présent à l'esprit l'obligation pour la Commune de réaliser les travaux de mise en accessibilité de la Poste qui coûteraient au moins 55 000 €. Ce serait un gaspillage de l'argent public de les engager.

Mme Bréger fait savoir que les 3 élus de la minorité ne prendront pas part au vote. Elle donne lecture d'une déclaration et demande à ce qu'elle soit jointe au procès-verbal de la réunion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix pour –Mmes Bréger, Gaulin et M. Douillard ne prenant pas part au vote :

↘ Décide de la création d'une Agence Postale Communale, dans les locaux de la Mairie, à partir d'une date qui reste à définir en fonction de la date de réalisation des travaux d'accessibilité de la Mairie.
↘ Demande à la Poste, via la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale (CDPPT) :

Le versement de l'indemnité compensatrice pendant 9 ans renouvelable sur la même durée (1005 €/mois à ce jour)
• Le versement de la prime à l'installation correspondant à 3 mois d'indemnités compensatrices
• Une participation, à hauteur de 25 000 €, aux travaux d'aménagement des bureaux, aux travaux d'accessibilité de la Mairie, etc.
↘ Décide d'engager les travaux d'aménagement des bu-

reaux et accepte les devis de l'entreprise HOUGUET Sarl, pour un montant de 12 088.40 € HT (14 506.08 € TTC).

EFFACEMENT DES RESEAUX RUE DE RENAC - MISE EN SOUTERRAIN DES RESEAUX AERIENS DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES D'ORANGE - CONVENTION
En application de la loi « Confiance dans l'économie numérique » parue le 22 juin 2004, et de l'article L 2224-35 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur les dissimulations de réseaux, une procédure est mise en place,

Le Conseil Municipal, par 14 voix Pour et 1 Abstention (Mme Gaulin), autorise le Maire à signer la convention à intervenir avec Orange, pour les travaux d'effacement de réseaux, dans le cadre de l'aménagement de la sente piétonne rue de Renac,

Séance du 29 Mars 2018

PRESENTS : MM. Michel RENOUL, Gilles COUANAULT, Eugène PLESSIS, Mmes Maryvonne GAUVIN, Paulette MARCHAND, MM. Jean-Yves BRETEL, Philippe GERARD, Mme Marie-Annick BASSIN, M. Cédric DEWIMILLE, Mmes Laëtitia DROUIN, Pierrette GARDELLE, M. Charles FOSSE, Mmes Pasquale BREGER, Eve GAULIN, M. Franck DOUILLARD.
Assiste à la réunion, sans voix délibérative : M. Bertrand Fleury, Trésorier de Redon, Receveur Municipal.

ECOLE LEO FERRE – FRAIS DE FONCTIONNEMENT - PARTICIPATION 2018 DES COMMUNES EXTERIEURES
Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Fixe à **758.753 € le coût moyen à l'élève,** pour la participation 2018 des communes extérieures aux dépenses de fonctionnement 2017 de l'école Léo Ferré de Langon.
- Arrête comme suit la répartition entre les communes, pour les élèves présents à la rentrée scolaire 2017/2018 :

Langon (65 élèves).....49 318.97 €
Ste Anne sur Vilaine (13,5 élèves).....10 243.17 €
Chapelle de Brain (15 élèves).....11 381.30 €
Renac (3,5 élèves).....2 655.64 €
Guémené-Penfao* (1 élève).....758.75 €
TOTAL (98 élèves).....74 357.83 €
**Guémené ayant une école publique, la participation ne sera pas demandée.*

ECOLE ST MARCELLIN CHAMPAGNAT– CONTRAT D'ASSOCIATION - PARTICIPATION 2018
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à 710.98 € par élève domicilié à Langon et scolarisé au sein du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) des écoles privées Langon/Ste Anne sur Vilaine, la base de la participation 2018 de la Commune aux dépenses de fonctionnement de l'école St Marcellin Champagnat. Le montant total de la participation est établi à 29 150.18 € (710.98 € x 41 élèves domiciliés à Langon et inscrits au sein du RPI à la rentrée de septembre 2017).

ECOLE LEO FERRE – CREDITS FOURNITURES SCOLAIRES 2018
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe à **48.56 €/élève** (augmentation de 1,5 % par rapport à 2017), le montant des crédits scolaires accordés à l'école Léo Ferré, pour l'année 2018. La somme de 4 758.88 € (48.56 € x 98 él.) sera versée à l'école Léo Ferré.

ACTIVITES PEDAGOGIQUES - SUBVENTION 2018
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter de 1.5 % la subvention pour les activités pédagogiques organisées par les écoles de Langon et la fixe à 23.42 € par élève domicilié à Langon et inscrit à l'école Léo Ferré ou au sein du RPI des écoles privées Langon/Ste Anne le jour de la rentrée scolaire 2017/2018. Répartition :
- Ecole Léo Ferré : 23.42 € x 65 él = 1 522.30 €.
- RPI Langon/Ste Anne : 23.42 € x 41 = 960.22 €.

ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX - RECRUTEMENT
Un agent a été recruté 7 mois en 2017 pour des travaux de peinture sur des bâtiments communaux et du CCAS : Cabinet Médical, à l'école Léo Ferré, à la Mairie, à la Salle des Menhirs, au logement 33ter Grande Rue. Il reste encore des travaux, notamment après le changement récent de menuiseries de la Maison Renouard, à l'école Léo Ferré, façade de la Salle des Menhirs… Pour les effectuer, il pourrait être fait appel, à nouveau, à un agent, en Contrat à Durée Déterminée (CDD), compétent dans le domaine.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- Décide de recruter un agent, en CDD (Contrat à Durée Déterminée), à temps complet, pour effectuer des travaux d'entretien dans les bâtiments communaux et ceux du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) ;
- Fixe la durée du CDD, à 4 mois,
- Fixe la rémunération sur la base de l'Indice Brut 418 ; Indice Majoré 371.
- Précise que le remboursement du CCAS à la Commune, pour le temps passé par l'agent sur les bâtiments appartenant au CCAS, se fera sur la base du temps passé et de la rémunération supportée par la Commune (traitement indiciaire + Charges patronales).

ESPACIL HABITAT – TRAVAUX DE RENOVATION - GARANTIE D'EMPRUNT
Espacil Habitat a réalisé des travaux d'amélioration sur les 10 logements situés 45 et 49 Grande Rue et a contracté un emprunt de 91 488 € auprès de la Caisse des Dépôts.

Par délibération du 6 juillet 2017, la Commune a donné un accord de principe pour la garantie d'emprunt.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, apporte sa garantie à Espacil Habitat, pour le prêt dont les caractéristiques suivent :
- Nom de l'établissement prêteur : Caisse des Dépôts et Consignations, sise 56 rue de Lille 75007 PARIS
- Objet du prêt : Financement de l'opération 1078.51/le Clos/Langon, Parc social privé, Réhabilitation de 10 logements situés 45 et 49 Grande Rue 35660 LANGON.
- Type de prêt : PAM Eco-Prêt
- Montant du prêt : 91 488 € - Durée du prêt : 25 ans – Index : Livret A ; Marge fixe sur index : -0.25% ; Taux d'intérêt : 0.5% (susceptible de varier en fonction des variations de l'index de la Ligne du Prêt).

CPIE DE ST JUST - FINANCEMENT DES CHANTIERS D'INSERTION

En 2017, la Commune a participé au financement des chantiers d'insertion du CPIE de Saint Just, pour un montant de 6 799.98 € et en fournissant du travail aux agents : nettoyage des sentiers, petites intervention sur le bâti. Redon Agglomération demande aux communes brétilliennes (sauf Redon) de participer au financement des chantiers d'insertion du CPIE de St Just, sur les mêmes bases qu'en 2017.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, s'engage à faire appel aux chantiers d'insertion du CPIE de St Just pour des travaux d'entretien de sentiers de randonnée ou des petits travaux sur le bâti, pour un montant de 6 799.98 € pour l'année 2018.

LOTISSEMENT DU TUMULUS – COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Gilles COUANAULT, 1er Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 du Budget du Lotissement du Tumulus dressé par M. Michel RENOUL, Maire (absent pour le vote) et présenté par M. le Trésorier,
Après s'être fait présenter le budget primitif par M. le Trésorier, et les décisions modificatives de l'exercice considéré, par 11 voix pour et 3 abstentions (Mmes Bréger, Gaulin et M. Douillard) :

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultat reporté		113 461,55 €	126 332,91		12 871,36 €	
Opérations de l'exerc.	126 332,91 €	139 204,27 €	126 332,91 €	126 332,91 €	252 665,82 €	265 537,18 €
Totaux	**126 332,91 €**	**252 665,82 €**	**252 665,82 €**	**126 332,91€**	**265 537,18 €**	**265 537,18 €**
Résultat de clôture		126 332,91 €	126 332,91		0,00 €	

2°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.
Le Compte de Gestion 2017 du Receveur Municipal correspond au Compte Administratif du Maire et est validé par 12 voix pour et 3 abstentions (Mmes Bréger, Gaulin et M. Douillard).

BUDGET DU LOTISSEMENT DU TUMULUS - AFFECTATION DU RESULTAT 2017

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 3 abstentions (Mme Bréger, Gaulin et M. Douillard), affecte au Budget Primitif 2018 du Lotissement du Tumulus :
- L'excédent de fonctionnement, soit la somme de 126 332.91 €, à l'article 002-Excédent de fonctionnement reporté (fonctionnement).
- Le déficit d'investissement, soit la somme de 126 332.91 €, à l'article 001-Déficit d'investissement reporté (investissement).

LOTISSEMENT DU TUMULUS - BUDGET 2018 - VOTE

M. le Trésorier présente, au Conseil Municipal, le projet de Budget Primitif 2018 pour le lotissement du Tumulus qui s'équilibre, en dépenses et en recettes, pour la section d'investissement, à la somme de 252 666.82 € et pour la section de fonctionnement à la somme de 277 796.46 €.
Le Conseil Municipal, par 12 voix pour, et 3 abstentions (Mmes Bréger, Gaulin et M. Douillard), vote le Budget Primitif 2018 du lotissement du Tumulus, tel que présenté ci-dessus.

BUDGET GLOBAL – COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Gilles COUANAULT, 1er Adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2017 du Budget Global dressé par M. Michel RENOUL, Maire (absent pour le vote) et présenté par M. le Trésorier,
Après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,
Après en avoir délibéré, par 11 voix pour et 3 abstentions (Mmes Bréger, Gaulin et Douillard),

1°) lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultat reporté		852 258,14 €		719 214,41 €		1 571 472,55 €
Opérations de l'exerc.	911 527,24 €	1 262 360,85 €	432 498,22 €	166 033,85 €	1 344 025,46 €	1 428 394,70 €
Totaux	**911 527,24 €**	**2 114 618,99 €**	**432 498,22 €**	**885 248,26 €**	**1 344 025,46 €**	**2 999 867,25 €**
Résultat de clôture		1 203 091,75 €		452 750,04 €		1 655 841,79 €
Reste à réaliser			794 798,70 €		794 798,70 €	0,00 €
Totaux cumulés	**911 527,24 €**	**2 114 618,99 €**	**1 227 296,92 €**	**885,248,26 €**	**2 138 824,16 €**	**2 99 867,25 €**
Résultats définitifs		**1 203 091,75 €**	**342 048,66 €**			**861 043,09 €**

2°) Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Compte de Gestion 2017 du Receveur Municipal correspond au Compte Administratif du Maire et est validé par 12 voix pour et 3 abstentions (Mmes Bréger, Gaulin et M. Douillard).

PRESENTATION DES FINANCES DE LA COMMUNE 2013 A 2017

Après avoir donné quelques définitions de base (produits et charges réels, Capacité d'AutoFinancement brute et nette, Fonds de Roulement), M. Fleury, Trésorier de Redon, présente l'évolution, sur 5 ans entre 2013 et 2017 et termine son exposé par le résumé suivant :

1) La Commune enregistre des résultats qui amènent une stabilité de l'autofinancement à un très haut niveau et un fonds de roulement en nombre de jours de charges réelles bien au-dessus de la moyenne nationale en 2017,

2) Les charges réelles sont en légère diminution malgré une forte augmentation des charges de personnel (+12,2 % en 5 ans), les produits augmentent sur la même période de 4,1 %,

3) La Commune poursuit son désendettement depuis 2015. Son fonds de roulement et sa trésorerie étant fortement excédentaires, la Commune a un fort potentiel d'investissement.

Points forts : la Capacité d'Autofinancement (CAF) stable et importante, fonds de roulement important et maîtrise des dépenses.

Point de vigilance : les charges de personnel.

BUDGET GLOBAL – AFFECTATION DU RESULTAT 2017

Le Compte Administratif 2017 du budget global donne les résultats suivants :

- Section de fonctionnement : excédent de....1 203 091.75 €
- Section d'investissement : excédent de.....452 750.04 €
- Résultat définitif : excédent de.....655 841.79 €
- Reste à Réaliser :.....794 798.70 €

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 3 abstentions (Mmes Bréger, Gaulin et M. Douillard), affecte l'excédent de fonctionnement, soit la somme de 1 203 091.75 €, à l'article 002-Excédent de fonctionnement reporté (fonctionnement) du Budget Primitif Global 2018.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018

Les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 2012 et M. le Maire propose de ne pas les augmenter pour 2018.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas augmenter les taux d'imposition. Ils s'établissent comme suit :

Libellé	*Taux 2018*	*Moyenne départementale 2017*
Taxe d'habitation	16,30 %	30.31
Taxe foncière (bâti)	18.65 %	21.68
Taxe foncière (non bâti)	45.29 %	46.92

BUDGET GLOBAL 2018- VOTE

M. le Trésorier présente, au Conseil Municipal, le projet de Budget Primitif Global 2018 qui s'équilibre pour la section d'investissement, en dépenses et en recettes, à la somme de 2 251 800 €. Pour la section de fonctionnement, le Budget Primitif Global 2018 s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 2 268 959.46 €.

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour et 3 abstentions (Mmes Bréger, Gaulin et M. Douillard), vote le Budget Primitif Global 2018, tel que présenté.

CABINE TELEPHONIQUE DU BOURG - CONVENTION AVEC ORANGE

Sur l'idée de Mme Gauvin, Adjointe, une demande a été faite, le 12 janvier auprès d'Orange, pour pouvoir conserver la cabine téléphonique du bourg, pour en faire une « boîte à livres ». Orange propose une «convention » pour fixer les conditions de cession à titre gracieux de l'habitacle.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention à intervenir entre Orange et la Commune et lui donne tous pouvoirs pour la mise en œuvre de cette décision.

ECOLE LEO FERRE - INFORMATIQUE

Le programme du nouvel équipement informatique de l'école Léo Ferré a été validé par le Conseil Municipal du 6 Décembre 2017, pour un montant de dépenses de 25 596.10 € TTC.

Pour le remplacement de l'équipement informatique de l'école Léo Ferré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis complémentaire de la SARL TOSO ELEC-HOUGUET, pour un montant de 2 805 € HT (3 366 € TTC),

TOILETTES PUBLIQUES MAIRIE - MISE EN ACCESSIBILITE

Les toilettes publiques de la Mairie devant être accessibles, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les propositions de la SARL TOSO ELEC-HOUGUET, pour :

- Plomberie : 2 221 € HT (2 665.20 € TTC),
- Placo-Faïence-Carrelage : 4 051.30 € HT (4 861.56 € TTC)
- **Soit un total de 6 272.30 € HT (7 526.76 € TTC).**

Quand les hirondelles volent à terre, adieu la poussière.

ACCESSIBILITE MAIRIE - CHOIX DES ENTREPRISES

Au vu du résultat de la consultation, faite par l'architecte, pour la mise en accessibilité de la Mairie, sur proposition de la Commission Bâtiments, le Conseil Municipal retient l'option de l'enrobé beige sur la totalité du parking et non sur une simple allée de la place de parking « handicapé » à l'entrée de la Mairie. Montant de l'option : 18 686 € HT (22 423.20 € TTC).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, retient les entreprises classées n° 1 par l'architecte, à savoir :

Lot	Entreprise	Montant HT	Montant TTC
1 – VRD avec option	Eurovia	37 425.25 €	44 910.30 €
2 – Maçonnerie	Le Lièvre - Rieux	15 520.81 €	18 624.97 €
3 – Serrurerie	Ouvertures Gaciliennes - Redon	478.49 €	574.19 €
4 – Plateforme élévatrice	Green Distribution – Vern/Seiche	11 400.00 €	13 680.00 €
5 – Electricité	TOSO ELEC-HOUGUET Sarl - Massérac	2 684.90 €	3 221.88 €
TOTAL		**67 509.45 €**	**81 011.34 €**

Valide le plan de financement suivant :

Total Dépenses HT.....80 035.75 €
Travaux HT.....67 509.45 €
Accessibilité toilettes publiques Mairie.....6 272.30 €
Honoraires architecte.....5 450.00 €
Missions CT et Coordination SPS (2 412 €/3).....804.00 €

Total Recettes HT.....80 035.75 €
Subvention DETR (en attente).....28 012.00 €
Subvention Fonds de Concours.....36 013.00 €
Autofinancement.....16 010.75 €

Sollicite une subvention de Redon Agglomération, au titre des fonds de concours.

ACCESSIBILITE ECOLE LEO FERRE CHOIX DES ENTREPRISES

Pour les travaux de mise en accessibilité de l'Ecole Léo Ferré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Retient les entreprises classées n° 1 par l'architecte, à savoir :

Lot	Entreprise	Montant HT	Montant TTC
1 - VRD	Le Lièvre – Rieux	3 404.10 €	4 084.92 €
2 – Maçonnerie	Le Lièvre - Rieux	12 931.88 €	15 518.26 €
3 – Menuiseries ext.	Ouvertures Gaciliennes - Redon	2 136.89 €	2 564.27 €
4 – Serrurerie	Ouvertures Gaciliennes - Redon	535.42 €	642.50 €
5 – Plateforme élévatrice	Green Distribution – Vern/Seiche	10 500.00 €	12 600.00 €
5 – Electricité	TOSO ELEC-HOUGUET Sarl - Massérac	988.96 €	1 186.75 €
TOTAL		**30 497.25 €**	36 596.70 €

Valide le plan de financement suivant :

Total Dépenses HT.....38 951.25 €
Travaux HT.....30 497.25 €
Honoraires architecte.....7 650.00 €
Missions CT et Coordination SPS (2 412 €/3).....804.00 €

Total Recettes HT.....38 951.25 €
Subvention DETR (en attente).....13 632.00 €
Subvention Fonds de Concours.....17 519.00 €
Autofinancement.....7 800.25 €

Sollicite une subvention de Redon Agglomération, au titre des fonds de concours.

RESTAURATION DE L'EGLISE - ETUDE CHARPENTE DU CHOEUR

M. Forest, architecte, et M. Masson, Conservateur Régional des Monuments Historiques, souhaitent qu'une étude soit faite sur la charpente du chœur. Montant du devis reçu de DENDROTECH : 3 332.25 € HT (3 998.70 € TTC).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de DENDROTECH, d'un montant de 3 332.25 € HT (3 998.70 € TTC) et sollicite une subvention de la D.R.A.C. (Direction Régionale des Affaires Culturelles),

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Le Conseil Municipal a décidé de créer une agence postale communale au mieux au 1er janvier 2019 ou dès que les travaux d'accessibilité de la Mairie seront terminés.

Des travaux doivent être réalisés pour aménager les bureaux en tenant compte de l'espace « agence postale ». Des devis avaient déjà été réalisés pour l'électricité/cloi-

sons par l'entreprise SARL TOSO ELEC-HOUGUET. Ils ont été réactualisés et s'élèvent à la somme de 12 088.40 € HT (14 506.08 € TTC).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 12 voix Pour et 3 voix Contre (Mmes Bréger, Gaulin et M. Douillard):
- Accepte les devis de la SARL TOSO ELEC-HOUGUET, d'un montant de 12 088.40 € HT (14 506.08 € TTC),
- Valide l'installation d'un système de vidéo protection,
- Donne tous pouvoirs au Maire (signatures…), pour la mise en place et en service de l'Agence Postale Communale.

ECOLE LEO FERRE – ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Le 06 Décembre 2017, le Conseil Municipal, suite à une enquête auprès des parents, a demandé au Conseil d'Ecole et au Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) d'autoriser le retour à 4 jours pour l'école Léo Ferré, à compter de la rentrée de septembre 2018.

Le 23 Mars, M. Christian WILLHELM, Inspecteur d'Académie et Directeur Académique des Services de l'Education Nationale d'Ille-et-Vilaine, a validé l'avis favorable du Conseil Départemental de l'Education Nationale, et autorisé le retour à la semaine à 4 jours, pour les 3 prochaines années scolaires : 2018/2019, 2019/2020 et 2020/2021.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la décision de M. l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale d'Ille-et-Vilaine, sur l'organisation du temps scolaire pour les 3 années scolaires à venir : 2018/2019, 2019/2020 et 2020/2021, à savoir :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
- Temps d'enseignement : de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h30
- Pause méridienne (service communal) : de 12h à 13h35
- Accueil et surveillance scolaire (assurés par les enseignants) : de 8h35 à 8h45 et de 13h35 à 13h45.

- Accueil périscolaire (service communal) : de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30.

M. le Maire rappelle les horaires à l'école St Marcellin Champagnat :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
- Temps d'enseignement : de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30
- Pause méridienne (service communal) : de 12h à 13h20
- Accueil et surveillance scolaire (assurés par les enseignants) : de 8h35 à 8h45 et de 13h20 à 13h30.
- Accueil périscolaire (service communal) : de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30.

Un ostéopathe à Langon

Originaire de Guémené-Penfao, j'ai suivi une formation en ostéopathie pendant 5 ans (pour un total d'environ 4800 heures de formation).
Mon mémoire et mes travaux de fin d'études (2016) se sont consacrés aux TMS (troubles musculo-squelettiques) de la région cervicale dans le monde de l'entreprise. J'ai cependant l'habitude de prendre en charge tous types de patients (sportifs de tous niveaux, nourrissons, enfants, adolescents, adultes ou encore personnes âgées).
Je dispose depuis 1 an et demi d'un second cabinet dans la Sarthe (proche de Sablé sur Sarthe). Le cabinet de Langon sera ouvert à mi-temps à partir du premier août 2018 (les jours d'ouverture seront communiqués prochainement).
Le cabinet se situe à la maison médicale de Langon (rue du Bézy).

Pour plus de renseignements :
osteo.langon35@gmail.com (numéro de téléphone à venir).

Aurélien HOUALARD, Ostéopathe D.O.

En juillet, faucille au poignet

L'hirondelle aux champs amène joie et printemps

Véronique a remplacé Jean-Luc à la boucherie

L'heure de la retraite a sonné pour Jean-Luc Debray. Véronique Drouet l'a remplacé depuis janvier 2018. Mais toute l'équipe n'est pas partie : Philippe et Martial et maintenant Véronique continuent de vous servir, toujours dans la bonne humeur.

La boucherie assure le service boucherie/charcuterie/traiteur vous accueille :
Le mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : de 8h à 13h et de 15h à 19h
Et le dimanche, jusqu'à fin août : **de 9h30 à 13 h**
Tél. **02.99.08.71.39**

Nos nouveaux boulangers s'adressent aux langonnais

Christelle et Stéphane ont le plaisir de vous accueillir dans la boulangerie de Langon.

Effectivement, Monsieur et Madame LEMAIRE, après de longues années passées parmi vous, ont décidé de tourner la page. Nous prenons leur suite avec passion et dévouement.

D'origine du Sud-Ouest, issu d'une famille de boulanger, j'ai suivi différentes formations afin de compléter ce beau métier comme la pâtisserie, le chocolat, les glaces, la biscuiterie mais aussi le traiteur. Nous tenons à vous apporter, à travers nos produits quotidiens, qualité et diversité mais aussi, nous aurons à cœur de vous faire découvrir d'autres spécialités dont je me suis enrichi durant mon parcours professionnel.

Nous avons été charmés par votre belle région lors de nos petits séjours touristiques et plus particulièrement par votre village chaleureux, avenant, dynamique autant que par ses nombreux artisans commerçants mais aussi la diversité du tissu associatif, culturel et sportif.

Après quelques travaux de « relooking », de nettoyage et d'aménagement, retrouvez-nous dès la réouverture, avec nos nouveaux horaires :

Ouvert tous les jours : **de 6h00 à 14h00 et de 15h30 à 19h30 ; le dimanche : de 7h30 à 13h00**
Fermeture le **mercredi**
Vous pouvez nous contacter au même numéro de téléphone : **02.99.08.71.67**

N'hésitez pas à passer nous voir.

Un nouveau drapeau pour les Anciens Combattants

Les anciens combattants de la Commune viennent de recevoir leur nouveau drapeau. Il leur a été remis dimanche 06 Mai, par M. Le Maire, à l'occasion de la commémoration du 8 mai 1945. Ce drapeau qui remplace les anciens (sauf celui de 14/18) qui étaient usagés, a été offert par la Commune. Il porte l'inscription « soldats de France ». Il a coûté 1 245.59 €.

Le colchique d'automne fleurit, le raisin mûrit

LE FOCUS ENVIRONNEMENT

A l'automne, tous les habitants auront leurs bacs !

Dans le cadre de l'évolution du service de collecte, chaque foyer de Redon Agglomération sera doté d'un bac marron pour les ordures ménagères et d'un bac jaune pour les déchets soumis au tri. Pratique pour la valorisation et le recyclage des déchets ! Mais comment s'organise la distribution des bacs ?

En septembre, les bacs seront directement livrés chez les usagers de l'agglomération. Un agent assermenté se présentera dans chaque foyer, validera le nombre de personnes occupant l'habitation et remettra le nouveau matériel aux habitants. Lors de la distribution, il informera également sur les nouvelles consignes de tri (extension des consignes de tri), le calendrier des jours de collecte, le planning de mise en place du nouveau service de collecte… Il répondra à vos questions concernant le service de gestion des déchets. En porte à porte, le contact est plus facile !

Pourquoi une distribution en porte-à-porte ?

La décision d'effectuer une distribution en porte-à-porte a été prise après un appel d'offres qui a permis de comparer la distribution individualisée à la remise des bacs en salles communales. La commission d'appel d'offres a retenu la distribution en porte-à-porte : choix confirmé par le conseil communautaire du 23 avril. Cela présente plusieurs avantages :

- Plus simple pour les habitants : pas besoin de se déplacer dans les salles de permanence, pas de transport de matériel.
- Pas de mobilisation de salles communales, déjà fortement sollicitées.
- Meilleure transmission d'information : l'agent assermenté apporte les informations sur le nouveau service de collecte en face à face, de manière personnalisée.

Les détails des modalités de distribution seront précisés ultérieurement.

A compter du 1er octobre, tous les emballages en plastiques seront recyclés !

Bonne nouvelle pour la réduction des ordures ménagères : des nouveaux procédés de tri et de valorisation permettront de déposer dans les bacs jaunes, des plastiques qui étaient auparavant jetés dans le bac marron.

L'entrée en service du bac jaune rendra plus pratique le tri des plastiques dans chaque habitation. Parallèlement, l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages, facilitera le geste de tri. Plus de question à se poser face à des pots de yaourt, des barquettes plastiques ou des films plastiques : ils rejoindront le bac jaune! Tous les emballages seront ainsi recyclés et valorisés dans des filières appropriées.

Les nouveaux gestes à adopter au quotidien seront rappelés lors de la distribution des bacs et relayés dans les magazines communaux.

Pour en savoir + vous pouvez contacter le service environnement de REDON Agglomération au 02 99 72 54 92

REDON Agglomération Bretagne Sud

NOUVEL ESPACE DE LOISIRS À LANGON

Depuis début avril un espace avec des circuits fléchés a été ouvert au lieu-dit Ravalin, pour les piétons et les VTTistes. Pour vous y rendre, il suffit de passer devant les demoiselles direction la Marquerais sur une distance de 500m. A la barrière métallique, prenez le sentier.

Un panneau d'informations vous y attend et vous explique l'esprit de ce lieu.

Espace interdit à tous véhicules à moteur

CENTRE DE LOISIRS « LES KORRIGANS »

LE CENTRE EST OUVERT TOUS LES MERCREDIS AINSI QUE TOUTES LES VACANCES SCOLAIRE A L'EXCEPTION DES VACANCES DE NOEL ET DU MOIS D'AOUT

Pendant les vacances d'été, le centre sera ouvert du 9 Juillet au 3 Août 2018. ATTENTION le Centre sera exceptionnellement fermé les 26 et 27 Juillet 2018.

ANIMATIONS POUR LES 12/17 ANS

Les jeunes intéressés par la mise en place d'animations les mercredis après-midi et les après-midis des vacances scolaires, sont invités à se faire connaître en Mairie : 02.99.08.76.55 ou par mail : mairielangon35@wanadoo.fr

MÉDIATHÈQUE

Du 1er septembre 2017 au 31 août 2018, les médiathèques du réseau vous proposent une **année de test**. Empruntez désormais jusqu'à 15 documents par carte et par médiathèque, quel que soit le support (Livres, BD, CD, DVD, Revues...).

Prix des lecteurs 2018
(du 17 février au 14 octobre 2018)
Lisez, notez, votez !

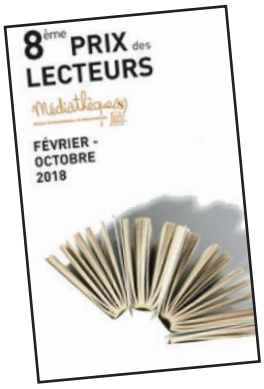

Pont de Port de Roche
1868 – 2018
150 ans

Le pont situé à Port de Roche entre Langon et Sainte-Anne enjambe la Vilaine en remplacement de l'ancien bac reliant les deux rives. Posé en 1868, il est le reflet de l'industrialisation du XIXème siècle. Il fut inauguré par le Préfet Julien Auguste Lefebvre en fonction en Ille et Vilaine de 1864 à 1869 .

C'est en 1867, dans la société fondée par Henri Joret qui deviendra plus tard les « Etablissements des ponts et travaux en fer » que le premier pont en acier Bessemer fut construit sous la responsabilité de l'ingénieur des Ponts et Chaussées Emile Cheysson.
Ce pont composé d'une seule travée appelé « pont du quai d'Orsay » fut installé au Champs de Mars, en bordure de Seine pour l'Exposition Universelle de Paris de 1867. A la fin de l'exposition, Emile Cheysson chargé par la commission impériale de liquider les vestiges de l'exposition, a concédé au Conseil général du département d'Ille et Vilaine, le pont métallique. Il est donc démonté, adapté et prolongé de deux autres travées par les établissements Joret. dans les ateliers de Montataire. Il est installé à Port de Roche afin de permettre le franchissement de la Vilaine, entre Langon et Sainte-Anne-sur-Vilaine.
Le pont de Port de Roche, premier pont français en acier, appelé alors "métal Bessemer" est composé de trois travées de 25 m avec tympans en treillis, reposant sur des piles et culées en granit. Sur chacune des piles du pont, les lettres N et E ainsi que la couronne rappellent le sceau impérial de Napoléon III et d' Eugénie, son épouse qui ont inauguré le 1er avril 1867 l'ouverture de l'Exposition Universelle de Paris.
Ce pont est jugé comme l'un des plus beaux ouvrages qui enjambent la Vilaine.

D. Escolan (Association Arcades)

Pont à Port de Roche

Portrait de Emile Cheysson (1836-1910) ENSMP.

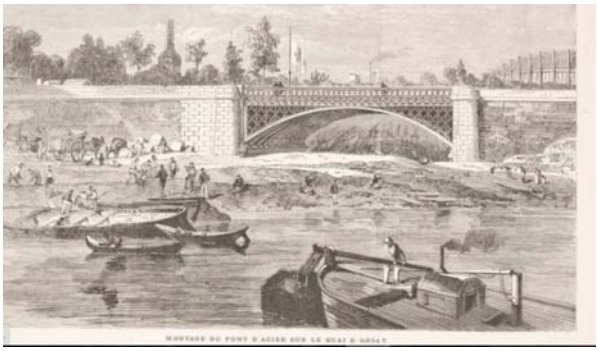

Le pont du quai d'Orsay vu de la Seine lors de son installation (1867) (BNF)

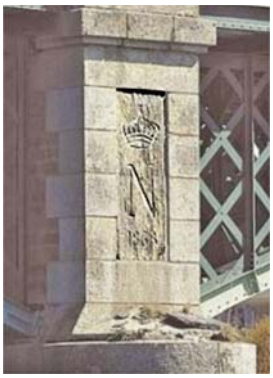

Pile du pont portant l'initiale de Napoléon III et la couronne impériale

Pile du pont portant l'initiale de Eugénie surmontée de la couronne impériale

Tampon des Établissements des ponts et travaux en fer »

Napoléon III reçoit les souverains et les personnages illustres qui ont visité l'Exposition Universelle de 1867

Exposition Universelle
Paris – 1867

Avec environ 13 millions de visiteurs, l'exposition de Paris appelée également Exposition universelle d'art et d'industrie, est la seconde à se dérouler dans la capitale française après celle de 1855. Elle s'est tenue du 1er avril au 3 novembre 1867 sur le Champ-de-Mars à Paris où 41 pays étaient représentés avec plus de 50 000 exposants.

Après les grands travaux de transformation de Paris par le Baron Haussmann, Napoléon III décide d'organiser l'Exposition Universelle à Paris qui marque l'apogée du Second Empire.

Afin d'organiser cette exposition, l'Empereur réunit une commission composée de personnages de premier plan appartenant à la vie économique et politique du Second Empire. La direction de cette commission est confiée à deux hommes ayant l'expérience des expositions universelles, le cousin de l'Empereur, le Prince Napoléon et l'ingénieur Frédéric Le Play.

Dans la seconde moitié du XIX ème siècle, la France entre dans la civilisation industrielle : sa sidérurgie est en pleine expansion et son industrie de construction mécanique, très dynamique.Un jeune entrepreneur de constructions métalliques, Gustave Eiffel, se voit confier l'édification de la Galerie des machines.

Le bâtiment principal de l'exposition réalisé en brique, fer et verre se présente sous la forme d 'un grand cirque de forme ellipsoïdale divisé en six galeries thématiques avec en son centre un jardin et le musée de l'histoire du travail. Le parc exotique alentour aménagé par Alphand est divisé en quatre quart, (français, belge, anglais et oriental) qui abritent dômes, clochers, pavillons étrangers, phares, verrières etc...selon l'architecture locale de chaque pays présent. Toutes ces structures que l'on appelle « les architectures d'exposition » sont des constructions éphémères telles que le pont du quai d'Orsay construit pour la circonstance et qui sera installé en 1868 à Port de Roche reliant ainsi les deux rives de la Vilaine.

D. Escolan (Association Arcades)

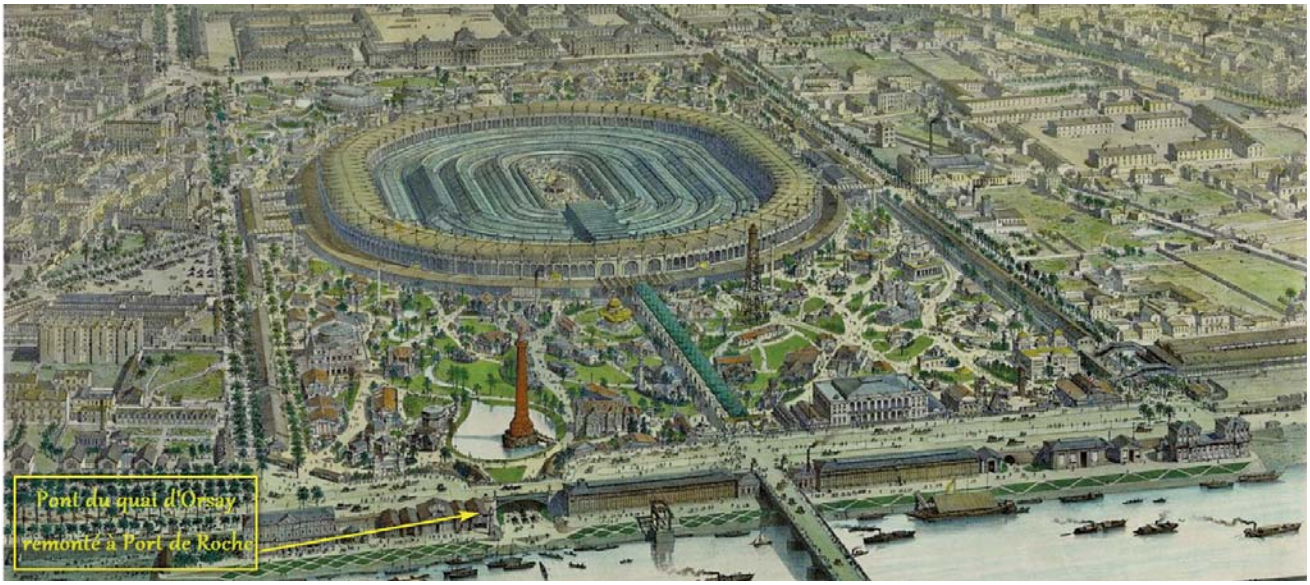

Panoramique de l'Exposition Universelle de Paris

Pluie du jour de Saint Grégoire,
autant de vin de plus à boire

Quand reviendra la Saint-Henri, tu sèmeras ton céleri

CLASSES 8

Cette année, les classes 8 se dérouleront le samedi 6 octobre à la salle polyvalente de Langon.

Prix de la journée : 40 € (10 € pour les enfants de moins de 12 ans) et comprend :
• Le repas
• La gerbe de fleurs
• Le buffet du soir
• Les frais divers (assurance, timbres…)

Programme de la journée :
11h30 : dépôt de gerbe de fleurs au cimetière
12h00 : photo à la salle polyvalente, par le photographe Trémaudant de Guipry
13h00 : repas à la salle polyvalente servi par le traiteur Vettier
19h30 : buffet et bal

Menu :
- Kir pétillant et gâteaux apéritif
- Brochette duo de saumon merlu et sa crème de poireau au noilly servi avec une julienne de légumes et du riz pilaf
- Cuisse de cannette confite sauce au cidre accompagnée d'un flan de légumes oubliés, d'une demi-pomme aux 4 épices
- Plateau de fromages
- Trilogie gourmande (framboisier, 3 chocolats, poire caramel)
- Café
- Vin compris.

Les inscriptions sont à déposer avec le règlement, au plus tard le 1er septembre, au Café des Sports, au P'tit Resto ou au Café des Tilleuls.

Nous comptons sur votre présence et espérons vous retrouver nombreux.

Les organisateurs

SECRÉTARIAT DE MAIRIE -TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BUREAUX – PERTURBATION DANS LE SERVICE

En prévision de l'aménagement de l'agence postale dans les locaux de la Mairie, des travaux de démolition et réaménagement de cloisons seront réalisés entre le 9 et le 13 Juillet.

Ces travaux auront un impact sur le fonctionnement du service. C'est pourquoi, entre le 9 et le 13 juillet, l'accueil au secrétariat de Mairie se fera uniquement sur rendez-vous et sera réservé aux urgences (pas de distribution de sacs de tri).

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA LIAISON DOUCE RUE DE RENAC

Les travaux sont maintenant terminés. Les enfants, les élèves, les promeneurs, les cyclistes se sont déjà appropriés les lieux et semblent les apprécier.

Il a déjà été signalé que des voitures stationnaient dessus, gênant le passage des piétons et des cyclistes.

Il est rappelé que des places de stationnement ont été spécialement aménagées et qu'il est strictement interdit de stationner sur la partie réservée au cheminement (enrobé de couleur).

L'interdiction de stationner est également valable pour la sente piétonne du cimetière à la Chenac.

VANDALISME

Le 1er week-end de juin, la Commune a subi un vandalisme important. Les dégradations ont porté sur :
– 16 plots au niveau du cimetière qui ont été cassés et arrachés
– le panneau au niveau du parking de la Maison Renouard qui a été plié
– des installations provisoires sur la liaison douce rue de Renac qui ont éclatées

Le montant des dégradations est évalué à plus de 7 500 €.

La Commune a porté plainte auprès des services de la Gendarmerie.

La classe maternelle a accueilli ses correspondants de Saint-Ganton en mars pour une journée sportive dans la salle de sport communale.

Nous avons participé à la semaine de la maternelle et des parents sont venus passer 2 matinées dans la classe.

Le 17 avril, nous avons visité les jardins de Brocéliande accompagnés des GS CP sous un grand soleil nous avons réveillé nos pieds en marchant sur différentes textures !!

Le 12 avril les GS-CP ont profité de « l'après-midi d'un foehn » au Canal de Redon. Un magnifique spectacle mêlant différents arts. Après un grand temps de jeu dans le parc, ils sont allés visiter la médiathèque et emprunter des livres pour la classe. Grâce au spectacle, ils ont travaillé autour des musiques de Debussy et ont représenté les sons et bruits.

De septembre 2017 à juillet 2018, la classe de CE1-CE2 correspond avec une classe de CE1-CE2 de Mernel : envoi de courriers toutes les trois semaines et trois rencontres dans l'année.

Dans le cadre du festival Bordures, Les CM ont travaillé avec l'artiste Aude RABILLON, ils ont fait des prises de sons dans le village de Langon et ont créé des capsules sonores. La restitution de ce travail a eu lieu pendant le festival Bordures.

Depuis le mois d'avril, les élèves de la classe de CE1-CE2 ont préparé leur projet vélo afin de pouvoir réaliser deux sorties au mois de juin : le 7 juin nous avons rencontré un auteur et un illustrateur de littérature de jeunesse dans les cales de la péniche « Pacifique » amarré au Ports de Beslé et le 28 juin nous sommes allés en vélo visiter la ferme langonnaise de la famille d'un élève.

Les CM ont passé une journée sur l'île de Jersey, ils ont vécu un relai pour découvrir la ville, prendre un breakfast typique et parler anglais !

Les enfants de GS-CP de l'école Léo Ferré ont eu le plaisir d'accueillir 3 personnes du Club des Ajoncs d'Or en novembre. Ils sont venus répondre aux questions des enfants sur leur propre enfance, leur école et la vie d'antan. Ensuite, ils ont accepté de partager un moment avec les enfants : tricot pour certains, scrabble pour d'autres. Les enfants leur ont offert des dessins à leur départ.

Quelques jours plus tard un courrier leur a été envoyé pour les remercier et les inviter à revenir dès que possible pour faire des jeux de société et partager des activités manuelles.

Encore merci à Jean-Yves, Yvette et Annick pour leur participation.

Rachel Cavaciutti

La patience est amère mais son fruit est doux

ECOLE *St Marcellin Champagnat*

En décembre dernier, les élèves des classes de TPS/PS/MS, GS/CE1 et CE2, ont préparé une veillée de Noël où les familles ont été conviées le vendredi 22. Chaque classe a chanté des chants. Pour cette occasion, les enfants avaient préparé des décorations (guirlandes, suspensions, photophores…) pour la cour de récréation, et des sablés que les parents ont pu déguster lors du verre de l'amitié qui a suivi, offert par l'APEL.

En janvier, à la suite des élections des délégués, un conseil d'élèves a eu lieu afin de discuter des choses à améliorer ou à apporter au sein de l'école. Les élèves ont pu échanger avec la direction de l'école. Un bon moment de partage !

En mars dernier, les élèves de CM1 et de CM2 sont allés au collège le Cleu-St Joseph à Redon pour vivre une journée dans la peau d'un collégien.

Fin mars, pendant le temps du Carême, les élèves ont pu participer à l'action « Bol de riz » pour Langon, et « Pain/pommes » pour Ste Anne Sur Vilaine (SASV). Cette année nous avons découvert et aidé l'association « Les Cordées bretonnes » qui propose aux enfants en rémission de cancer de vivre une semaine de stage en montagne. 487 € ont ainsi pu être versés à cette association. http://la-cordee-bretonne.fr/

Lors du second semestre, les classes de GS/CE1 et CE2 ont bénéficié d'interventions en musique, avec Jérôme du Conservatoire de musique de Redon. Leur projet a été celui de la mise en musique des contes écrits en classe à l'occasion du voyage scolaire des CE1-CE2.

Pour la fête des parents, nous avons organisé une exposition autour des contes qui est notre thème de l'année. Les travaux des élèves ont ainsi pu être exposés lors de la fête des parents qui a eu lieu le 8 juin.

La classe de TPS/PS/MS a travaillé sur le jardin et a semé quelques fleurs. Mais avant tout cela, il leur a fallu aller chercher de la terre.

Les mois de mai et juin ont été rythmés par de nombreuses sorties :
- une journée sportive autour du frisbee a été organisée avec les écoles du Pays de Redon.
- les élèves du CP au CM2 du RPI ont participé aux 500 handballeurs en herbe le 08 juin à Redon.
- les élèves de CE1-CE2 sont partis en classe découverte à la Chapelle Neuve pour travailler autour du conte, durant 3 jours. Les plus jeunes, quant à eux, ont passé une journée au port de la Turballe, et les CP et CM se sont rendus à Brocéliande pour vivre une journée contes de légende.

Durant l'année scolaire, chaque classe s'est rendue au théâtre et au cinéma. Les CP, CE1, CE2 et CM1 se sont également rendus à la piscine de Guéméné.

Un projet vélo a aussi été mené sur le RPI : les 2 sites ont organisé des activités autour du vélo. Chaque enfant est venu avec son vélo et son casque sur plusieurs semaines. L'aboutissement de ce projet a été 2 sorties à vélo : en mai, les GS/CE1 et CE2 se sont rendus à SASV en empruntant la route à côté du halage, et ont pu participer à des ateliers sur les contes avec les élèves scolarisés à SASV. Début juillet, les CP, CM1 et CM2 de SASV sont venus à Langon en empruntant le même parcours, et ils ont pu participer à des ateliers sur le vélo. 2 très belles journées ! Merci aux parents d'avoir joué le jeu en apportant les vélos des enfants, et merci aux encadrants de ces deux sorties pour nous avoir accompagnés.

En contre partie, les TPS/PS/MS des 2 sites se sont donné rendez-vous, à pieds, début juillet, à Port de Roche. Lors de cette rencontre, ils se sont échangés des contes revisités qu'ils ont fabriqués en classe.

Pour finir l'année, nous avons tous participé à un pique-nique de fin d'année le dernier jour d'école.

L'année prochaine, notre école sera encore en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec l'école St Gabriel de Ste Anne/Vilaine. Les effectifs seront répartis sur 6 classes. L'école St Marcellin Champagnat gardera une classe maternelle et une classe de primaire, et l'école St Gabriel de SASV gardera une classe maternelle et trois classes de primaire.
La navette mise en place par le Conseil Régional pour conduire les élèves matin et soir d'un site à l'autre sera toujours en place, et un accompagnateur assurera la surveillance des maternelles dans la navette. Comme pour l'année 2017-2018, les projets seront communs au maximum entre les 2 écoles.

Pour toutes demandes de renseignements pendant les vacances scolaires, n'hésitez pas à téléphoner au 0299087698 ou 0299086001, ou à envoyer un mail à eco35.st-marcellin.langon@enseignement-catholique.bzh

ARCADES

Le samedi 27 janvier 2018, l'association Arcades a tenu son assemblée générale à la mairie. La Présidente, Minou Le Roux et les membres de l'association ont proposé au public leur rapport d'activités pour l'année 2017.
Toutes les actions de l'association sont portées vers le patrimoine, la culture et le tourisme.
L'année 2017 a vu la création d'un atelier informatique animé par Laurence Pinard qui s'est ajouté à celui de généalogie animé par Claudine et Jean-Pierre Vachaudez. Ces deux ateliers ont participé à l'augmentation des adhérents pour l'association qui en compte maintenant une cinquantaine.
Les animations 2017 proposées, ont connu un réel succès, rallye-vélo, sortie champignons, exposition sur la Vilaine, ainsi que les sorties culturelles. Elles seront pour certaines reconduites en 2018.
Le résultat financier est bon, malgré un gros investissement en ordinateurs et rétroprojecteur pour l'atelier informatique, investissement compensé en partie par l'aide de la fondation de la BPO qui a soutenu le projet pour sa pertinence.

Le bureau renouvelé se compose de :
Présidente, Minou Le Roux
Secrétaire, Danielle Escolan
Trésorier, Jean-Yves Le Calvé
Responsable généalogie, Claudine et Jean-Pierre Vachaudez
Responsable Informatique, Laurence Pinard.

Le programme 2018

- Le patrimoine étant un vecteur de développement du tourisme, nous travaillons à l'élaboration de 3 panneaux explicatifs de 3 sites archéologiques : la Voie dite romaine, le site de la Gaudinais, et le site des Demoiselles. L'édition d'un dépliant viendra finaliser ce travail et s'ajoutera à ceux déjà réalisés.
- Nous avons contribué avec différents partenaires à l'élaboration d'une nouvelle carte touristique avec une communication décalée, son titre « # Redonne la pêche ». Outre les endroits phares du Pays de Redon, on y trouve des témoignages, des recettes, des coups de cœur et des options de scan « scan Press »…bientôt disponible à la maison du tourisme !

- Nous organisons le 26 mai à 14h, le nettoyage du site de la Gaudinais pour un accès plus facile du site et une meilleure visibilité. Nous attendons nombreux les langonnais pour la valorisation du site.
- Le samedi 7 juillet de 10h à 12h au local de l'association, 20 Grande Rue, Auguste Daniel viendra dédicacer son dernier livre « Nouvelles d'autrefois et d'hier », n'hésitez pas à venir rencontrer cet amoureux de l'histoire bretonne.

- Pour commémorer l'anniversaire de la fin de la guerre 14/18, une exposition sera proposée à la salle des Menhirs pendant les Journées Européennes du patrimoine les 14, 15 et 16 septembre. A cette occasion, nous proposerons à ceux qui le souhaitent de faire des recherches sur le parcours militaire de leurs ascendants.

Pour étoffer cette exposition, nous lançons un appel à tous les langonnais qui posséderaient encore des objets, des courriers, des photos de cette période et qui accepteraient de nous les prêter. Contactez-nous !

A la chapelle Ste Agathe, Danielle et Minou assureront des visites commentées de cet édifice.

- Notre journée « sortie champignons » a été fixée au 6 octobre, rendez-vous sur la place de l'église à 8h30, avec paniers et couteaux, pour une balade mycologique encadrée par Pascal Mahé qui vous fera découvrir ou redécouvrir les champignons.

- Après un long travail sur la recherche du parcours militaire de nos poilus langonnais, nous participerons à la cérémonie du 11 novembre avec l'édition du livret sur Ambroise Harel.

- Les deux ateliers généalogie et informatique continuent leur activité en 2018.
Après une pause estivale, l'atelier informatique reprendra son activité le vendredi 21 septembre à 14h, quant à l'atelier de généalogie cela sera le mercredi 5 septembre à 14h au local d'Arcades

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

- Notre action culturelle se poursuit à travers l'aide apportée à la bibliothécaire. Il ne suffit pas de créer pour se penser « auteur », aussi confrontés à une abondante production d'ouvrages, les bénévoles d'Arcades aident la bibliothécaire à opérer un travail de sélection qui préside aux acquisitions faîtes par la municipalité.

Si des livres s'imposent d'emblée soit par leur auteur, soit par leur contenu, d'autres n'existeront que par les choix bien ciblés des bibliothécaires. Ces choix d'ouvrages doivent être objectifs, réalistes et correspondre aux aspirations variées et à l'attente des lecteurs.

Sélection et équipement des acquisitions, échanges réguliers d'ouvrages et de DVD à la MDIV, remplacement de la bibliothécaire lors de ses congés, travail invisible et chronophage mais combien gratifiant pour les amoureux des livres !

L'association Arcades se retrouve tous les premiers samedis de chaque mois, ces réunions sont ouvertes à tous, elles permettent de faire le point sur les actions en cours, de proposer des projets, d'échanger durant ce moment convivial.

Si notre travail, nos actions, notre démarche vous intéressent.... N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

**Lors des Journées du Patrimoine,
les 15 et 16 septembre 2018,
Claudine et Jean Pierre se tiendront
à votre disposition pour effectuer
des recherches et reconstituer
le parcours militaire de vos ascendants,
morts pour la France,
prisonniers ou revenus
de la guerre 1914-1918.
Un minimum de renseignements
sera nécessaire
(Nom, tous les prénoms,
date et lieu de naissance).
Ces recherches sont entièrement
gratuites.**

*Quand il sent la pluie,
le pic-vert gémit*

ESPERANCE

FOOTBALL

A la fin de la saison dernière, notre équipe première est montée de Division 4 à Division 3.

Le début de saison 2017-2018 a été une période de transition pour nos joueurs, ils ont dû affiner leur jeu technique face à des équipes bien ancrées dans leur division. Malgré ces résultats la A nous a offert de belles actions.
En deuxième partie de saison, l'équipe a su remonter au classement avec de beaux matchs et résultats.

La B avec son esprit de cohésion a eu de bons résultats prometteurs pour la saison prochaine.

Nous les félicitons pour leur maintien et leur souhaitons une très belle saison prochaine.

NOUS RECHERCHONS DES JOUEURS POUR RENFORCER NOS DEUX EQUIPES.

NOUS OFFRONS UNE FORMATION ARBITRE POUR TOUTE PERSONNE INTERESSEE A SE JOINDRE AU CLUB.

Pour tous renseignements Rémi BELIN 06 23 36 12 47

CONCOURS DE PETANQUE ET PALETS

Le 14 juillet prochain, l'Espérance organise un concours de pétanque et de palets, sur la zone de loisirs. Inscription à partir de 13h30; jet du bouchon à 14h30. On vous attend nombreux !

COCHONNAILLES

Les cochonnailles se sont déroulées le 03 mars 2018 dans une ambiance sympathique. Nous avons accueilli près de 240 personnes. Toute l'équipe de l'Espérance remercie toutes les personnes présentes ainsi que celles qui ont pris à emporter.

Elle remercie également les personnes qui ont participé à la vente des tickets ainsi que les bénévoles pour la bonne organisation et les personnes qui ont aidé à la réalisation du repas. A l'année prochaine.

Le Président Yves de Martelaere

SECTION VTT

Tout d'abord le jour 19 août randonnée pédestre avec un circuit familial de 5 km, un circuit de 10, 15 et 20km, circuit VTT de 25km 35km 45km et cette année nouveauté une rando cyclo de 65km, 75km et 85km, en rappelant que la rando est au profit de l'asssociation une école pour Lucie mais qu'elle est organisée par la section vtt de l'espérance. L'année dernière, nous avons accueilli 580 participants -ce qui nous a permis de remettre la somme de 800 €.

Toutes personnes bénévoles intéressées pour nous aider avant et en matinée du 19/08 doivent se rapprocher du Président de la section VTT ou en s'inscrivant au café des Tilleuls.

Philippe Monsterleet

NOEL

Le Comité des Fêtes a organisé le samedi 17 décembre un après-midi festif salle des Menhirs pour l'arrivée traditionnelle du père noël dans le bourg de Langon.
Pour débuter les festivités, nombreux sont les petits et grands qui se sont déplacés pour venir voir le spectacle " Petite Ombre" de la Cie Aux Ptites Valises.
S'en est suivi l'arrivée du père noël qui leur a distribué des friandises avant d'aller faire la photo souvenir.
Ensuite, le traditionnel goûter pour les enfants a été servi par les bénévoles, puis le tirage de la tombola des artisans commerçants pour offrir aux chanceux un panier garni.
Enfin pour clôturer l'après-midi, un feu d'artifice tiré dans le Jardin de la mairie a ravi un public venu nombreux.
Le Comité vous donne rendez-vous en cette fin d'année avec un nouveau spectacle.

LOTO

Le dimanche 04 février, s'est déroulé salle polyvalente le Super Loto, organisé par le Comité des fêtes.

Animé par Paulette, le public est venu nombreux, certain n'ayant pas hésité à parcourir des kilomètres pour y participer.

Etaient en jeu de très nombreux lots, dont un bon d'achat de 600 € pour le premier lot.

Fort de sa réussite, le Comité renouvelle son Super loto et vous donne rdv en février 2019.

CONCOURS DE PECHE

C'est sous une météo capricieuse que s'est déroulé dimanche 29 avril le traditionnel concours de pêche

organisé par le Comité des fêtes, avec un lâcher de 500 truites arc en ciel dans l'étang de la Ménisais route de Saint-Ganton.

51 pêcheurs ont répondu présents pour tenter pendant 4 heures de remporter la compétition. Pendant que les pêcheurs concouraient, Fabrice et Paulin préparaient les grillades pour la pause de 10h00.

A la fin du concours à midi de nombreux lots ont récompensé les vainqueurs dans les différentes catégories.
Le Président tient à remercier Jean le propriétaire de l'étang ainsi que tous les bénévoles pour le bon déroulement de cette journée;

Rdv dans un an avec du soleil cette fois-ci.

Vainqueurs par catégories :
Adultes :
1er : M. OLIVON David
2ème : M. BASSIN Jean-Michel
Femmes :
1ère : Mme FAFIN Maryvonne
Enfants :
1ère : Melle GAUVIN Agathe
2ème : Melle HOUGRON Sarah
La plus grosse truite pêchée :
M. PLELAN Frédéric

Les Amis de la Chapelle St Joseph

Malgré un temps maussade, le 8 avril a eu lieu la traditionnelle kermesse Saint-Joseph. Le matin, de nombreux fidèles sont venus assister à la cérémonie religieuse dite par le père René Laillé. Les ventes de pains de campagne, galettes saucisses, frites, gâteaux et crêpes ont su ravir notre fidèle public. La participation à la tombola a été très satisfaisante cette année. Voici nos heureux gagnants :
1er lot : Philippe Monsterleet,
2e lot : Lilian Meslin,
3e lot : Henri Amio.
La bourriche avec un poids de 9 kg 702 a été remportée par Jocelyne Meslin et le tir à la carabine par Anne-Sophie Morel.

Félicitations à eux.
Un grand merci aux bénévoles et à l'année prochaine !

MERCI AUX LANGONNAIS !

Le festival Bordures, qui s'est tenu du 8 au 12 mai dernier, remercie tous les participants langonnais qui ont contribué à la bonne réussite de cette magnifique troisième édition. (1500 spectateurs cumulés)
Si Bordures est essentiellement un festival de curiosité musicale, il est aussi un moment social de partage et de rencontre, de découverte du paysage langonnais et de valorisation de nos valeurs d'accueil et de convivialité. Nous retiendrons, entre autres, la balade musicale en vélo sur les collines de la commune qui s'est terminée par un repas chaleureux partagé autour du très beau four à bois de Monsieur Jacky Eline. Nous nous souviendrons longtemps du petit déjeuner musical au lever du jour chez Marianne et Serge Tual à la Moisonnais, formidable accueil ! Merci à Monsieur Foucault pour le prêt de son jardin, lieu central du festival pour déguster les bons repas de la cantine et surtout merci aux « cantinières » ! (Plus de 800 repas !)

Trop peu de place sur cette page pour remercier individuellement tout ceux qui ont donné sans compter de leur temps ou compétence pour la réussite de cette aventure

ou toutes les générations étaient conviées. Merci aux associations partenaires, aux commerçants, artisans, et aux producteurs locaux, (Les amis de la Chapelle St Joseph, Arcades, le comité des fêtes, l'association JVATI2, L'Espérance, le Café des Tilleuls, le P'tit Restau, La boucherie Drouet, la menuiserie Bodiguel & Gauvin, La ferme du Rocher de Corbinières, et la ferme Maillet & Massiot, les Pêcheries Macé, le Manoir de Port de Roche, etc.). Merci à la municipalité qui soutient activement cet événement notamment à travers la mise à disposition de la salle des Menhirs et l'aide considérable des équipes techniques.
Et bien sur tous les citoyens bénévoles sans qui tout simplement la fête n'aurait pas lieu.
Depuis longtemps nous savons que la communauté langonnaise sait se retrousser les manches quand il faut, s'il nous fallait une nouvelle preuve, la voici, et pour le plaisir de tous.
Un festival au cœur d'un village est une animation joyeuse et importante pour la dynamique d'un territoire mais il perturbe parfois la sérénité et le quotidien d'un bourg rural, nous remercions donc ici particulièrement tous les concitoyens pour leur tolérance et leur compréhension.

Rendez vous donc l'an prochain
du 29 mai au 1er Juin 2019 !

François-Xavier Ruan

Vie *Associative*

Le Club des Ajoncs d'Or

Le jeudi 3 mai, à la salle polyvalente, 80 personnes se sont retrouvées autour d'un repas couscous, dans une ambiance amicale et conviviale.

Agenda pour le reste de l'année

• **Le 05 juillet,** repas grillades précédé d'une messe en mémoire de nos anciens adhérents disparus.
• **Le 13 septembre,** à 12h à la salle polyvalente, repas dansant ouvert à tous.
• **Le 18 octobre,** concours de belote et jeux divers
• **Le 25 octobre,** repas choucroute
En novembre, sortie à la journée dans le Morbihan
• **Le 13 décembre,** repas de Noël

Etat *Civil*

En application de l'article 9 du Code Civil relatif au respect de la vie privée de chacun, seuls peuvent figurer sur le bulletin communal :

- **la naissance des enfants dont les parents en ont expressément et par écrit donné l'autorisation.**
- **le mariage dont les époux ont signé une autorisation.**

Naissances - **8 naissances** ont été enregistrées depuis le 15 Octobre 2017 :

. **16/10/2017 –** Arsène COLIN
. **21/10/2017 –** Aliya LEGLISE
. **31/12/2017 –** Baptise RIO
. **12/02/2018 –** Anatole RAEL

L'équipe municipale félicite les heureux parents

Mariage - **1 mariage** a été enregistré

. **02/06/2018 –** Quentin AOUAM et Manon LECUYER, domiciliés à ROMILLE (35)

L'équipe municipale félicite les jeunes mariés

Décès – 16 décès ont été enregistrés depuis le 02 Novembre 2017

. **02/11/2017** - M. Robert PROVOST, 87 ans, 15 La Cointais
. **17/11/2017** - M. René PETITOT, 73 ans, 13 Rocher de Corbinières
. **22/11/2017** - M. Thierry ROLLAIS, 59 ans, 19 La Louzais
. **22/12/2017** - M. Alain CORMIER, 57 ans, 30 Chaumont
. **29/12/2017** - Mme Monique BOUREL, 82 ans, 6 Quenairon
. **12/01/2018** - M. Dominique GROLIER, 58 ans, 49 Grande Rue
. **15/01/2018** - Mme Marie LESNÉ née CHEVRIER, 67 ans, 24 Tréau
. **31/01/2018** - Mme Josette DUMONTIER, 77 ans, 58 Grande Rue
. **14/02/2018** - Mme Yvette CAVALAN née LEROUGE, 77 ans, 6 Musson
. **15/02/2018** - M. Jean-Claude GUIHAIRE, 60 ans, 6 Le Bois Gaudin
. **19/02/2018** - M. Claude MORIN, 83 ans, 6 la Loge à LANGON
. **02/03/2018** - Mme Marie Thérèse JAFFRÉ née GAUDICHON, 81 ans, 19 Heinlée
. **20/03/2018** - M. Bernard FONTAINE, 70 ans, 2 La Broussaudais
. **29/03/2018** - M. Gérald WINTHER, 81 ans, 56 Grande Rue à LANGON
. **13/04/2018** - M. Jean-François LE CORNEC, 74 ans, 21 Heinlée
. **18/04/2018** - M. Eugène BERGER, 84 ans, 6 La Couaillerais
. **12/05/2018** - M. Marcel PHILIPPE, 96 ans, 28 Heinlée

L'équipe municipale présente ses sincères condoléances aux familles

Décès de Marcel Philippe, dernier résistant du drame de Port de Roche le 06 Août 1944

Le nom de Marcel Philippe est associé au drame qui s'est déroulé à Port de Roche le 06 Août 1944. Ce jour-là, des allemands arrivent et sèment la terreur tuant 7 jeunes : Auguste Guérin, 30 ans ; Armand Jolivel, 19 ans ; JB Lebreton, 19 ans ; Jules Lefrêche, 27 ans ; Jean Lepère, 15 ans ; Gabriel Nevou, 22 ans ; Célestin Poulain, 26 ans. Sont également associés à ce massacre Pierre Porcher, 19 ans, fusillé à Angers et JB Rimbaud, 26 ans, mort en déportation.
Après avoir participé à la bataille de Saint Marcel, Marcel Philippe faisait partie d'un des deux groupes de résistants qui étaient chargés de garder le Pont de Port de Roche. Ces résistants furent attaqués par une colonne blindée allemande venant de Guipry. Marcel Philippe a réussi à échapper à la fusillade en se cachant dans un grenier. Né le 15 Avril 1922, Marcel Philippe est décédé le 12 Mai 2018 et, avec lui, c'est le dernier résistant langonais qui s'en est allé.

REDON Agglomération Bretagne Sud

PLH

PROGRAMME LOCAL de l'HABITAT

Aides financières pour votre habitat

- **ADAPTER VOTRE LOGEMENT**
  au vieillissement et/ou au handicap
- **ÉCONOMIES D'ÉNERGIE**
  réduire votre consommation d'énergie
- **RÉHABILITATION**
  Logement dégradé ou insalubre
- **PRIMO-ACCÉDANT**
  Acquisition d'un logement en centre-bourg
- **MISE EN SÉCURITÉ DES PARTIES COMMUNES**
  Immeubles situés au cœur de ville de Redon
- **REHABILITATION THERMIQUE DES LOGEMENTS SOCIAUX**
- **RÉHABILITATION DU PATRIMOINE BÂTI TRADITIONNEL**

Vérifiez l'éligibilité de votre projet

Contact :

MAISON de l'HABITAT
66 rue des Douves - 35600 REDON
Tél. : **02 99 72 16 06**
E-mail : **dev.urbain@redon-agglomeration.bzh**

Horaires d'ouverture :
du **lundi** au **vendredi**, de **13h30** à **17h30**

Centre Hospitalier *Intercommunal*

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL REDON-CARENTOIR

CONTACTER NOS SERVICES

Retrouvez l'annuaire du CHI Redon-Carentoir sur le **NOUVEAU SITE INTERNET** de l'hôpital ! **www.ch-redon-carentoir.fr**

PÔLE SANTÉ MENTALE ET ADDICTOLOGIE

Centre médico-psychologique
3 rue de Galerne - Redon
02 99 71 71 54

Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie
3 rue de Galerne - Redon
02 99 71 71 28

Foyer de vie Camille Claudel
13 rue du Dr Le Calvé - Redon
02 99 71 79 66

Unité d'hospitalisation complète de psychiatrie adulte
4 rue de la Riaudaie - Redon
02 99 71 79 64

Hôpital de jour de psychiatrie adulte
8 avenue Étienne Gascon - Redon
02 99 71 79 77

Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel
8 avenue Étienne Gascon - Redon
02 99 71 72 74

Équipe de liaison psychiatrie-urgences
02 99 71 79 64

Équipe de liaison et de soins en addictologie
02 99 71 74 94

PÔLE SPÉCIALITÉS MÉDICALES

Cardiologie, médecine vasculaire
02 99 71 71 76

Pneumologie
02 99 71 71 77

Équipe mobile de soins palliatifs
02 99 71 71 47

AUMÔNERIE

Aumônerie
02 99 71 73 85

PÔLE GÉRIATRIE

Soins de suite et de réadaptation
8 avenue Étienne Gascon - Redon
02 99 71 71 97

Court séjour gériatrique
8 avenue Étienne Gascon - Redon
02 99 71 71 77

EHPAD & USLD Les Mariniers
8 avenue Étienne Gascon - Redon
02 99 71 79 81

SSR & EHPAD - Site de Carentoir
5 rue Abbé de la Vallière - Carentoir
02 99 93 70 00

Service de soins infirmiers à domicile
5 rue Abbé de la Vallière - Carentoir
02 99 93 70 55

Équipe mobile de gériatrie
02 99 71 71 32

Équipe mobile pour la maladie d'Alzheimer et apparentée
06 69 77 57 28

PÔLE SPÉCIALITÉS CHIRURGICALES

Chirurgie hospitalisation complète
02 99 71 71 79

Unité de chirurgie ambulatoire
02 99 71 71 78

Unité de soins continus
02 99 71 79 15

Service d'endoscopie
02 99 71 79 02

Consultations externes
02 99 71 71 59

INSTITUT DE FORMATION DES AIDES-SOIGNANTS (IFAS)

IFAS
7 rue Saint-Conwoïon - Redon
02 99 70 35 59

PÔLE SUPPORT CLINIQUE

Imagerie médicale
02 99 71 71 93

Urgences, SMUR
02 99 71 71 96

Diététique
02 99 71 71 71

Pharmacie, stérilisation
02 99 71 71 74

Unité de proximité AVC Unité post-urgences
02 99 71 79 14

Équipe opérationnelle d'hygiène hospitalière
02 99 71 72 35

Plateau technique de réadaptation
02 99 71 71 97

Service mortuaire
02 99 71 71 71

PÔLE FEMME-ENFANT

Maternité, gynécologie-obstétrique
02 99 71 71 82

Pédiatrie
02 99 71 71 81

Centre d'orthogénie (IVG)
02 99 71 71 82

PÔLE ADMINISTRATIF

Accueil standard
02 99 71 71 71

Accueil gestion patient
02 99 71 71 58

Relation avec les usagers
(plaintes, réclamations, remerciements)
02 99 71 71 57

Ressources humaines
02 99 71 79 53

Demande de stage
02 99 70 35 59

Secrétariat de direction
02 99 71 71 51

Centre Hospitalier Intercommunal Redon-Carentoir
8 avenue Étienne Gascon,
CS 90262 35600 Redon Cedex
Tél. **02 99 71 71 71** • Fax **02 99 72 32 53**
secretariat.direction@ch-redon.fr
www.ch-redon-carentoir.fr

CHIRIC-COMP-1201-002 -CHIRIC

SE SOIGNER
AU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL REDON-CARENTOIR

Un hôpital à taille humaine
Présent sur trois départements, le CHI Redon-Carentoir est un établissement public de santé intercommunal issu de la fusion des hôpitaux de Redon et Carentoir. Premier employeur de la ville de Redon avec plus de 800 agents, l'hôpital compte 543 lits et places répartis sur plusieurs sites.
Il assure la couverture sanitaire de 100 000 habitants en conjuguant une offre de proximité et un niveau de technicité reconnu dans les activités de médecine, chirurgie, gynécologie-obstétrique, psychiatrie et gériatrie.

Une offre de soins complète
Le CHI Redon-Carentoir propose une offre de soins complète pour tous les âges de la vie, structurée autour de six pôles d'activités médicales. Le CHI Redon-Carentoir dispose d'un service d'urgences, d'un SMUR, d'une maternité, d'un service spécialisé dans le domaine des Soins de Suite et de Réadaptation (SSR), d'un Centre Médico-Psychologique (CMP) et d'un service d'addictologie. Un secteur important est d'autre part consacré à la prise en charge des personnes âgées : Unité de Soins Longue Durée (USLD), Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), consultation mémoire, équipe mobile de gériatrie.

Un territoire de santé de proximité
Le projet médical de l'établissement est porté par une équipe à taille humaine, dynamique et à l'écoute, en coopération avec le CHU de Rennes dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire Haute Bretagne, qui réunit 10 établissements publics de santé sur un territoire de 900 000 habitants.

Des professionnels formés
Pour maintenir un niveau élevé de compétences, le CHI Redon-Carentoir assure la formation initiale et continue des professionnels de santé. Il dispose d'un IFAS (Institut de Formation des Aides-Soignants) qui assure chaque année la préparation d'une trentaine d'élèves au diplôme d'État d'aide-soignant. Membre du programme Erasmus+ piloté par la région Bretagne, l'IFAS offre aux élèves la possibilité de partir en stage dans des pays membres de l'Union Européenne pour y découvrir d'autres pratiques professionnelles.

L'HÔPITAL EN CHIFFRES (données 2017)

543 lits et places

17 384 entrées

154 389 journées

77 185 consultations externes

4 915 actes chirurgicaux

33 243 actes d'imagerie médicale

463 naissances

21 833 passages aux urgences

654 interventions SMUR

292 692 repas produits

31 diplômés de l'IFAS

837,57 ETP* agents (médicaux et non-médicaux)
**équivalent temps plein*

CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL REDON-CARENTOIR

CONSULTATIONS EXTERNES

À REDON, QUEL(S) MÉDECIN(S) POUR QUELLE(S) PATHOLOGIE(S) ?

Annuaire des praticiens et des consultations au 27/04/2018
Annuaire à jour sur le site de l'hôpital : www.ch-redon-carentoir.fr

ACCUEIL STANDARD
Tél : **02 99 71 71 71** 24h/24 et 7j/7

URGENCES
Tél : **02 99 71 71 96** 24h/24 et 7j/7
Médecins urgentistes : **Dr Brunellière ; Dr CARRÉ ; Dr CHAUVEL ; Dr CHOQUET ; Dr HARRATI ; Dr HERNO ; Dr MAUGÉ ; Dr RAMIER ; Dr RAVACHE ; Dr REMANDA ; Dr RIVIÈRE**

IMAGERIE MÉDICALE
Du lundi au vendredi :
Dr Cécile DESCLOQUEMANT
Intervention de médecins radiologues du Groupement de Coopération Sanitaire et IMED
Radiographie, scanner, mammographie échographie
Prendre RDV : **02 99 71 71 93**
du LU au VE de 8h30 à 17h30

ADDICTOLOGIE
Dr Magid HALLAB (du lundi au vendredi)
Prendre RDV : **02 99 71 71 28**
du LU au VE de 9h à 17h

PSYCHIATRIE
Du lundi au vendredi :
Dr Mohammed ABDELMALEK, Dr Salim BENCHOHRA, Dr Sidi-Mohammed BENSENANE, Dr Rabah MAZOUNI
Prendre RDV : **02 99 71 71 54** du LU au VE de 9h à 12h et 13h30 à 18h

RHUMATOLOGIE
Dr Aurore LLORET (lundi ; mercredi matin)
Prendre RDV : **02 99 71 71 59**
du LU au JE de 8h30 à 18h ;
le VE de 8h30 à 17h

OPHTALMOLOGIE
Injection intravitréenne : lundi et mardi après-midi
Opération cataracte : 1re, 3e et 5e mardi du mois
Dr Jean-Michel BOSC
Prendre RDV : **02 99 71 60 80**

CONSULTATION PLAIE ET CICATRISATION
2 lundis après-midi par mois :
Dr Hervé DEVILLERS
Infirmière spécialisée
Prendre RDV : **02 99 71 79 73** du LU au VE de 9h à 17h

NÉPHROLOGIE
Dr Titus JÉRÉMI (lundi matin)
Dr Nolwenn LORCY (lundi après-midi)
Prendre RDV : **02 99 71 71 59** du LU au JE de 8h30 à 18h ;
le VE de 8h30 à 17h

UROLOGIE
Dr Baptiste GIRES (mercredi semaines paires ; jeudi)
Dr Romain MATHIEU (mercredi)
Prendre RDV : **02 99 71 71 59** du LU au JE de 8h30 à 18h ;
le VE de 8h30 à 17h

CHIRURGIE DIGESTIVE ET VISCÉRALE
Dr Richard CHAABAN (lundi matin ; jeudi matin)
Dr Valérie SERRA-MAUDET (mardi matin ; mercredi après-midi ; vendredi matin)
Prendre RDV : **02 99 71 71 59**
du LU au JE de 8h30 à 18h ; le VE de 8h30 à 17h

GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE
Du lundi au vendredi :
Dr Nidal AL ASSAS, Dr Véronique CASTILLON, Dr Jean HELOU, Dr Karine POUGET, Sages-femmes
Prendre RDV : **02 99 71 71 82**
du LU au JE de 8h30 à 17h30, le VE de 8h30 à 17h

PÉDIATRIE
Dr Joseph ABI-FADEL (du lundi au vendredi après-midi)
Dr Kahina KADOUN (du lundi au vendredi après-midi)
Prendre RDV : **02 99 71 71 81** du LU au VE de 9h à 13h

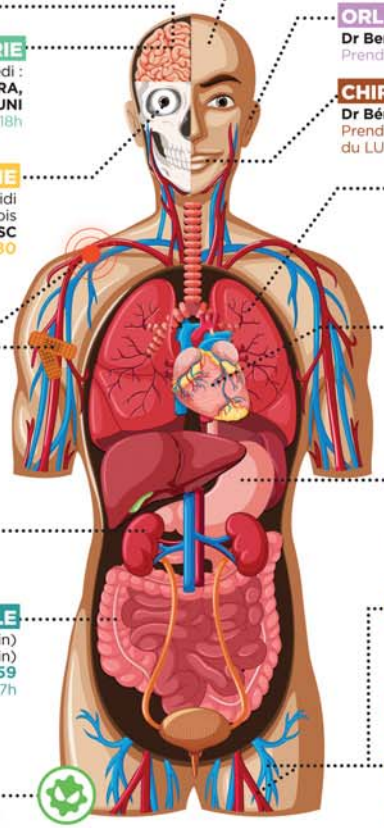

CONSULTATION MÉMOIRE
Dr Thierry DAN (mardi après-midi ; 1 vendredi après-midi sur 2)
Dr Hervé DEVILLERS (jeudi)
Prendre RDV : **02 99 71 79 60**
du LU au VE de 9h à 12h45 et 13h30 à 17h

ORL (OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE)
Dr Benoît BATTEUR (mardi)
Prendre RDV : **02 99 72 86 09**

CHIRURGIE ORALE
Dr Bérangère PRAUD
Prendre RDV : **02 99 71 71 59**
du LU au JE de 8h30 à 18h ; le VE de 8h30 à 17h

PNEUMOLOGIE / ENDOSCOPIE BRONCHIQUE
Dr Henri-Pierre BARON
- Consultation pneumologie, épreuve fonctionnelle respiratoire, test d'allergologie respiratoire, polysomnographie : lundi après-midi ; mercredi après-midi
- Endoscopie bronchique : mardi après-midi ; vendredi matin

Prendre RDV : **02 99 71 71 77** du LU au VE de 8h30 à 13h et 13h30 à 16h30

CARDIOLOGIE
- Consultation spécialisée de cardiologie, écho-cardiaque, épreuve d'effort : du LU au JE après-midi ; le VE pour les urgences
- Pose de holter-ECG : du lundi au jeudi

Prendre RDV : **02 99 71 71 76**
LU, MA et JE de 8h30 à 17h30 ; ME et VE de 9h30 à 17h30

GASTRO-ENTÉROLOGIE
Dr Laurence BRACONNIER (lundi ; mardi)
Dr Émilie MORANDEAU (mardi après-midi ; mercredi)
Prendre RDV : **02 99 71 79 02**
du LU au VE de 8h45 à 12h30 et 13h30 à 16h

MÉDECINE VASCULAIRE
Dr Loukman OMARJEE (lundi ; mardi ; jeudi)
- Écho-doppler veineux, artériel, rénal
- Consultation de médecine vasculaire
- Bilan d'insuffisance veineuse

Prendre RDV : **02 99 71 71 76**
LU, MA et JE de 8h30 à 17h30 ;
ME et VE de 9h30 à 17h30

CHIRURGIE VASCULAIRE
Dr Adrien KALADJI (1 mardi après-midi sur 2)
Prendre RDV : **02 99 71 71 59**
du LU au JE de 8h30 à 18h ; le VE de 8h30 à 17h

DERMATOLOGIE
Dr Sarah LAW-PING-MAN (mardi ; jeudi matin)
Prendre RDV : **02 99 71 71 59**
du LU au JE de 8h30 à 18h ; le VE de 8h30 à 17h

ONCOLOGIE
Dr Claire LARIBLE (mercredi après-midi)
Prendre RDV : **02 99 71 71 59**
du LU au JE de 8h30 à 18h ; le VE de 8h30 à 17h

CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET TRAUMATOLOGIE
Dr Yohann FOURNIER (lundi)
Dr Raymond WAGNON (semaines impaires : mercredi matin ; vendredi)
Prendre RDV : **02 99 71 71 59**
du LU au JE de 8h30 à 18h ; le VE de 8h30 à 17h

ANESTHÉSIOLOGIE
Du LU au JE après-midi ; VE toute la journée :
Dr Jacques BOULBIN, Dr Aurore DOMINIQUE, Dr Pol-Louis LONGEART, Dr Carole ORAIN, Dr Nelly QUILLAUD, Dr Denis VALLADEAU
Prendre RDV : **02 99 71 71 59**
du LU au JE de 8h30 à 18h ; le VE de 8h30 à 17h

MÉDECINE PHYSIQUE ET RÉADAPTATION
Dr Yvonne FARÈS
- Appareillage : mercredi matin
- Scoliose enfant et adolescent : mercredi après-midi
- Consultations polyvalentes, lombalgique, fauteuil roulant électrique : jeudi après-midi

Prendre RDV : **02 99 71 71 97**
du LU au VE de 9h à 17h

On connaissait le mois d'octobre pour être le mois du marron.
Dorénavant il sera également rose avec Octobre rose en Pays de Redon !

Une course et une marche féminines de 6 km, accessibles à toutes, co-organisées par l'Athlé Pays de Redon et la mairie de Redon. Nul besoin de pratiquer la course à pied de manière régulière pour y participer. Seule compte la volonté de soutenir l'action que nous voulons promouvoir à savoir la prévention du cancer du sein en encourageant les femmes au dépistage. Nous sommes **tous concernés par la lutte contre le cancer du sein** qui est, en France, le 1er cancer féminin avec chaque année, près de 50 000 nouveaux cas et 11 000 décès. A travers cet événement nous souhaitons promouvoir **la pratique d'une activité physique et sportive régulière du fait de ses bienfaits** en tant que facteur de protection de ce cancer mais aussi lors de la maladie ou après les traitements.

La 1ère édition a été un bel exemple de réussite collective
La ville de Redon est devenue rose avec 1500 participantes arborant leur tee-shirt technique rose. Notre collectif d'organisation s'est fortement mobilisé pour les accueillir dans de bonnes conditions. Nous avons également pu compter sur le soutien matériel ou financier d'entreprises et associations du territoire. Enfin les communes du territoire sont devenues des ambassadeurs de l'événement et en ont assuré la communication dans leur bulletin municipal ou sur leur site internet ; de même Redon Agglomération a soutenu cet événement.

La mobilisation des habitantes du territoire a été exceptionnelle et nous encourage à organiser une 2è édition. Elle aura lieu dans le **centre-ville de Redon, le dimanche matin du 21 octobre 2018,** et débutera par un échauffement collectif à 10h15. Des stands et animations vous seront également proposés par nos différents partenaires que sont les Ligues contre le cancer, les associations chargées du dépistage mais aussi la CPAM de Redon, professionnels de santé et associations. Enfin plusieurs temps forts seront proposés dans le cadre d'Octobre Rose en Pays de Redon : A vos agendas !

L'an dernier, nous avons reversé **6000 euros à la ligue contre le cancer** pour financer l'action sociale en direction des malades et de leurs familles. Parviendrons-nous à relever le défi de **2500 participantes et à reverser la somme de 10 000 euros** ? A vous de nous le dire !

2019 : les produits chimiques au jardin, c'est fini !

En janvier 2019, les pesticides chimiques de jardins seront interdits de vente, de détention et d'utilisation pour les particuliers (sauf biocontrôles, faibles risques et utilisables en agriculture biologique). Afin d'informer le grand public, Eau et Rivières de Bretagne, la Maison de la bio du Finistère et la Maison de la consommation et de l'environnement ont réalisé une série de 6 affiches pour sensibiliser au jardinage au naturel, sans pesticides...

Petit rappel : les pesticides ne sont plus utilisés dans les espaces publics (rues, jardins, parcs, …)

Depuis le 1er janvier 2017, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit à l'État, aux collectivités locales et aux établissements publics l'utilisation des produits phytopharmaceutiques dans les espaces verts, les forêts, les promenades ouvertes au public et les voiries (sauf les zones spécifiques où l'interdiction ne peut être envisagée pour des raisons de sécurité). Les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé en agriculture biologique restent autorisés.

La vente de pesticides dans les jardineries ne se fait plus en libre-service.

Afin de garantir la délivrance d'un conseil adapté, notamment pour les produits les plus dangereux, la vente en libre-service n'est plus possible depuis le 1er janvier 2017. Ces produits sont délivrés après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié. L'interdiction s'applique quel que soit le lieu de vente : grande distribution, magasins de bricolage et jardinerie.

Cette mesure préfigure la prochaine étape prévue par la loi de transition énergétique : au 1er janvier 2019, la vente des pesticides chimiques sera interdite de vente, de détention et d'utilisation pour les particuliers (sauf les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé en agriculture biologique).

Pour en savoir plus sur le jardinage au naturel, consultez notre site Jardiner au naturel.

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org

Economiser l'eau au jardin

Les ressources en eau sont inférieures aux normales saisonnières dans trois des quatre départements bretons (Côtes d'Armor, Ille-et-Vilaine et Morbihan). Des arrêtés préfectoraux ont été pris pour restreindre certains usages comme l'arrosage des pelouses, le nettoyage des façades, toits et voitures. Chacun sait à quel point l'eau douce est une denrée rare ; voici quelques conseils pour économiser l'eau au jardin.

Des pratiques anti-gaspillage

- **Un sol qui retient l'eau.** La faculté à garder l'eau est due à l'humus présent dans le sol. Un sol sableux, par exemple, laisse filer l'eau en profondeur ; elle devient alors inaccessible pour les cultures. Pour pallier le manque d'humus, effectuez des apports réguliers de compost ou de fumier à la surface de votre sol.

- **Un paillage qui évite l'évaporation.** Outre sa capacité à limiter la pousse des herbes indésirables, le paillis va protéger le sol des rayons du soleil et limiter ainsi l'évaporation naturelle de l'eau et préserver l'humidité présente.

- **Un bon binage vaut deux arrosages !** Le binage est un complément efficace de la pratique du paillage. Binez vos parcelles cultivées le lendemain ou le surlendemain d'une averse (ou d'un arrosage conséquent) afin de préserver l'humidité accumulée.

Arroser au bon moment

- Arroser en plein milieu de l'après-midi est une pure folie, l'évaporation est alors à son maximum. L'arrosage doit se faire le matin ou le soir, le plus tardivement possible.

- L'arrosage manuel permet de ne mouiller que les plantes qui ont besoin d'eau et de décider de la quantité à appliquer. Dirigez l'arroseur vers les racines et non les feuilles, les fleurs ou les tiges. À noter que l'arrosage par système de goutte-à-goutte est plus économe que celui par aspersion, lui-même plus efficace que l'arrosage par inondation.

La récupération des eaux de pluie

Dernier élément pour réduire la consommation d'eau potable, la récupération d'eau de pluie. Un système de collecte et de stockage de l'eau pluviale dans une citerne fournit une eau gratuite pour le jardin. Ce système peut être un simple tonneau sous une descente de gouttière, ou être une installation plus élaborée, avec citerne, pompe et réseau dédié.

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement – 48 Bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.jardineraunaturel.org

N° d'appel des pompiers de PIPRIAC : 18
Gendarmerie du GRAND FOUGERAY : 17 en cas d'urgence.
Dans les autres cas : 02.99.08.40.05

Numéros de téléphone utiles en cas de panne :
Électricité (E.D.F.) : 0 810 333 035
Eau (SAUR) : 0 811 460 314

MAIRIE DE LANGON

- ***N° Téléphone*** : 02.99.08.76.55
- ***N° Télécopieur*** : 02.99.08.74.24
- ***E-mail*** : mairielangon35@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du Secrétariat au public :
Lundi et Mercredi : de 14h à 17h30
Mardi et Jeudi : de 9h à 12h30
Vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
Samedi : de 9h à 12h
(fermée le samedi en juillet et août)

Horaires de la Médiathèque : Tél. : 02.99.08.65.30
Mardi : de 16h45 à 18h30
Mercredi : de 14h30 à 16h30
Samedi : de 9h30 à 12h

ASSISTANTE SOCIALE : Tél. : 02.99.71.13.37
Permanence en Mairie de Langon, uniquement sur rendez-vous auprès du Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS) de REDON

La Poste de Langon : Tél. : 02 99 08 74 43
Ouverture de la Poste au public :
Du Mardi au vendredi 9h00 à 12h00
Samedi 9h15 à 12h00
Fermée du 23 Juillet au 12 Août 2018.

Maison Médicale :
Médecin généraliste : Andréea TIMOHÉ **09.82.24.16.09**
Infirmiers (A. Chauvin, C. Moussault, A.S. Morel, E. Guillet) : **02.99.08.64.46**
Orthophoniste (C. Vandeportaele) : **02.56.50.18.30**
Ostéopathe (A. HOUALARD) : osteo.langon35@gmail.com (n° tél. à venir)

PHARMACIE :
Parmacie Anne Viel : 02.99.08.70.69

PAROISSE ST MELAINE EN PAYS DE REDON :
Les horaires des messes dominicales sont affichés à l'accueil paroissial, 35 Grande Rue (près de la Poste) et à la porte de la Salle des Menhirs.

Médicaments non utilisés :
Ayez le réflexe CYCLAMED : rapportez à votre pharmacien, vos médicaments non utilisés, périmés ou non, même s'il n'en reste que très peu : sirops, solutions, aérosols, sprays, suppositoires, patchs, ovules, comprimés, gélules, poudres, pommades, crèmes, gel, etc.

Container à vêtements :
Un container « le Relais » est à votre disposition, à côté de la Poste (côté rue de la Poste). Vous pouvez y apporter les vêtements en sac, des chaussures nouées ensemble par paire.

Déchetteries
Renac – route de la Chapelle. Tél. **02.99.72.54.92**
Ste Marie de Redon – ZA la Lande du Guenet.
Tél. **02.99.72.54.92**
Tél. du service environnement de Redon Agglomération : **02.99.72.54.92** ou www.cc-pays-redon.fr.

Ramassage des ferrailles et encombrants :
Ramassage des ferrailles et encombrants sur la Commune 3 fois dans l'année.
Le ramassage ne se fait que chez les personnes s'étant inscrites au secrétariat de Mairie. En dehors du ramassage effectué par la Commune, chacun peut emmener ses ferrailles et encombrants dans les déchetteries, aux heures d'ouverture.

La Recyclette :
A côté de la salle de sports, collecte de journaux, magazines, pub, annuaires…, organisée par les parents d'élèves de l'école Léo Ferré.
Rendez-vous sur place, de 10h à 12h, les 2èmes samedis du mois.

Si on savait ce que l'ail vaut, on en planterait des journaux.

HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

ALLAIRE
ZI Sainte-Anne

- **Mercredi, jeudi et vendredi**
  9h-12h
- **Lundi et samedi**
  9h-12h et 14h-17h30

AVESSAC
Zone artisanale

- **Mercredi et vendredi**
  14h-17h
- **Samedi**
  9h-12h

GUÉMENÉ-PENFAO
PA du Pays de Guémené, rue des Boisseliers

- **Lundi, mercredi, jeudi et vendredi**
  14h-17h30
- **Samedi**
  9h-12h et 14h-17h30

PLESSÉ
Lieu-dit Les Batailles

- **Lundi, mercredi, jeudi et vendredi**
  9h-12h
- **Samedi**
  14h-17h30

RENAC
Route de la Chapelle

- **Mercredi et vendredi**
  14h-17h
- **Samedi**
  9h-12h

SAINT-NICOLAS-DE-REDON
ZI des Bauches

- **Lundi, jeudi et vendredi**
  9h-12h
- **Mercredi**
  9h-12h et 14h-17h30
- **Samedi**
  14h-17h30

SAINT-VINCENT-SUR-OUST
La Vacherie

- **Lundi et jeudi**
  14h-17h30
- **Mercredi et samedi**
  9h-12h et 14h-17h30

SAINTE-MARIE
ZA La Lande du Guenet

- **Lundi, jeudi et vendredi**
  14h-17h30
- **Mercredi et samedi**
  9h-12h et 14h-17h30

- LES DÉCHÈTERIES SONT FERMÉES LE MARDI -

> PLUS D'INFORMATIONS AUPRÈS DU SERVICE ENVIRONNEMENT :
environnement@redon-agglomeration.bzh • Tél. 02 99 72 54 92

REDON Agglomération Bretagne Sud

A VOS AGENDAS

Agenda (régulièrement mis à jour sur le site Internet de la Commune – www.langon35.bzh)

JUILLET

- **05 Juillet 2018 –** Repas grillades, par le Club des Ajoncs d'Or
- **07 Juillet 2018 –** Dédicace avec A. Daniel, par Arcades
- **13 Juillet 2018, en soirée –** A Port de Roche, Feu d'artifice
- **14 Juillet 2018 –** Tournoi de Pétanque, par l'Espérance

AOÛT

- **Août 2018 –** Commémoration fusillés de Port de Roche
- **19 Août 2018 –** Rando VTT, Cyclo et Pédestre, par l'Espérance

SEPTEMBRE

- **09 Septembre 2018 –** Salle Polyvalente - Repas offert par le CCAS aux Personnes Agées de +70 ans
- **14, 15 et 16 Septembre 2018 -** Journées européennes du Patrimoine, avec Arcades
- **Du 14 au 18 Septembre 2018 –** Salle des Menhirs, Exposition « Centenaire de l'Armistice », par Arcades
- **13 Septembre 2018 –** Repas et après-midi dansant, par le Club des Ajoncs d'Or

OCTOBRE

- **06 Octobre 2018 –** Classes 8 (11h30 : dépôt de gerbe au cimetière ; 12h : photo puis repas Salle Polyvalente).
- **06 Octobre 2018 –** Sortie Champignons, par Arcades
- **13 Octobre 2018 –** Salle Polyvalente, Soirée Moules/Frites par l'Association Parents d'Elèves – Ecole St Marcellin Champagnat
- **18 Octobre 2018 –** Concours de belote et jeux divers, Salle des Ajoncs d'Or
- **20 Octobre 2018 –** Ateliers, par J'Va Ti 2
- **25 Octobre 2018 –** Repas Choucroute, Salle des Ajoncs d'Or, par le Club

NOVEMBRE

- **Novembre 2018 –** Commémoration du 11 Novembre

DECEMBRE

- **02 Décembre 2018 –** Faites des sapins, par J'Va Ti 2
- **13 Décembre 2018 –** Repas de Noël, salle du Club des Ajoncs d'Or
- **15 Décembre 2018 –** Arrivée du Père Noël, par le Comité des Fêtes
- **21 Décembre 2018 –** Marché de Noël, par J'Va Ti 2

A la Saint Laurent,
la noisette craque sous la dent

Liste *des Associations*

ACCA (Chasseurs)	PREVAIRE Bruno	8 rue Hameau de Plaisance	06.68.61.87.61 bruno.prevaire@gmail.com
Association des amis de Léo	PETER Emmanuel	37 le Coudrais	
APEL Ecole St Marcellin	MOREL Anne-Sophie	1 Cahan	
ARCADES	LE ROUX Andrée	3 Vallée de Montenac	
Association des Amis de la Chapelle St Joseph	MÉHA Arnaud	29 La Chapronnais	02.99.08.75.35
BORDURES	RUAN François-Xavier	1 rue de la Pommardière	
BOT (Bretagne Organisation Tir)	BIGOT Jean-Pierre	10 la Chenac	
Club des Ajoncs d'Or	GAUVIN Jean-Yves	3 la Mouchais	02.99.08.64.02
Comité des Fêtes	PLESSIS Pierrick	1 rue des Ardoisières	02.99.08.78.40
ESPERANCE DE LANGON	De MARTELAERE Yves	18 rue de Renac	
Section Football (Adultes)	BELIN Rémi	19 Musson	06.18.26.07.74
Section Tennis de Table	RIVAUD Pascal / JALLU Paul	Beslé sur Vilaine	02.40.87.22.06
Section Pétanque	LESSAGE Gilles		06.60.23.23.49
Setion VTT	MONSTERLEET Philippe	1 Cahan	06.15.19.43.95
Section Yoga	LAMBERT Marie-Jeanne	64 la Louzais	06.45.75.20.72
J'VA TI 2	BERTHIER Antoine	15 Heinlée	
LANGON MARC'H TAN CLUB	BIDEAU Eric	22 rue de Renac	06.68.64.35.22
OGEC ECOLE ST MARCELLIN			
CHAMPAGNAT	CHEVALIER Nelly	6 la Marquerais	
TENNIS CLUB BASSE VILAINE	ALLAIN Yves	57 Port de Roche	02.99.08.71.61
UNC-AFN	JAQUET Robert	10 la Garlais	02.99.08.78.98

Les Artisans et Commerçants *Langonnais*

AEROBAUXITE (M.Ukéna)	Mobilier en aluminium	35 rue de Renac	06.76.94.34.28
ARE PAYSAGE –Dominique BELAY	Aménagement jardins et extérieurs	29 rue de Renac	06.99.91.64.72 arepaysage@yahoo.fr
ARVAY Lydie –Poney Nature	Centre de Tourisme Equestre	2 la Buntais	02.99.08.79.74
ASTEEL FLASH	Composants électroniques	36 rue de Renac	02.99.08.67.00
Au P'tit Resto	Restaurant Menu du jour	9 Grande Rue	02.99.08.76.49
AURIEGE – Gwendoline LEBRETON	Coiffeuse à domicile	13 le Coudrais	06.59.00.78.66
BASSIN Charline	Education Canine	La Jaunais	06.58.91.18.02
BASSIN Dominique	Menuiserie en bâtiments -Vente de bois de chauffage	1 la Jaunais	02.99.08.61.10
BATI-ROC35	Maçonnerie-Rénovation-Carrelage	41 Rue de Renac	06.77.76.98.56
BOTERF Raymond	Sculpteur sur bois	2 Domaine des Pins	02.99.08.70.55
BOUCHERIE DROUET (Véronique DROUET) (remplaçante de Jean-Luc DEBRAY)	Boucherie-Charcuterie-Traiteur	38 Grande Rue	02.99.08.71.39
BOUREL Mickaël	Peintures intérieures et extérieures, Ravalement, revêt .mural et sol	4 la Marquerais	02.99.08.65.63 06.18.87.57.35
BRM (Bertrand ROUINSARD)	Conseils et pose de cuisines, salles de bains, rangements, parquets, lambris	9 Impasse de la Garenne	06.85.46.60.70 bertrand.rouinsard@free.fr
BUCHOT Christian « le sel de Cahan »	leseldecahan@orange.fr	13 Cahan	02.99.08.79.09
Douze Grande Rue	Hébergement Touristique	12 Grande Rue	
ETA BILLARD	Travaux Agricoles	14 la Couaillerais	02.99.08.70.95
FEVRIER Annie	Café des Tilleuls-Quincaillerie	2 rue de la Bimais	02.99.08.60.71
FEVRIER SARL	Taxi Ambulance VSL	27 rue de Renac	02.99.08.74.76
GARAGE LANGON AUTO SERVICES	Garage	49 rue de Renac	02.99.08.77.45
GARAGE LEGLISE	Garage	2 rue de la Poste	02.99.08.74.07
GUIHAIRE François/LUCAS Patrice	Tourneur Fraiseur	1 la Gaudinais	02.99.08.76.19
HALGAND Véronique	Comportement Animalier	8 la Touche	06.81.70.61.55
ILLE EXPRESS NETTOYAGE	Société de nettoyage	19 Tréau	02.99.08.62.83
JAN Nathalie	Supérette « les Demoiselles »	51 Grande Rue	02.99.08.74.26
Jolie Vilaine	Gîte ***	41 Port de Roche	07.82.68.18.01
JOUADE Antoine	Entretien d'espaces verts	10 la Mouchais	06.99.75.01.27
KIBENN Société	Plomberie Chauffage	33 rue de Renac	06.15.19.43.95
Le Clos du Chêne	Chambre d'Hôtes	40 rue de Renac	02.99.08.75.66
LEHURT Anne	Fabrication de galettes, crêpes	3 rue de la Brulerie	02.99.08.62.10
LEMAIRE Guillaume	Boulangerie-Pâtisserie	11 Grande Rue	02.99.08.71.67
LEMPERIERE Monique	Poterie Céramique	13 la Gare	02.99.08.75.56
Le Petit Gîte de Langon	Gîte bontemps.framboise@laposte.net	4 la Moisonnais	06.49.75.99.90
LETORT Bernard	Petits travaux extérieurs	19 la Chapronnais	06.44.79.60.68
LUCE Etablissement	Production et transformation de contre-plaqué	71 la Gare	02.99.08.74.48
Maison du Naturaliste	Hébergement touristique	2 le Pâtis Vert	02.99.08.62.07
MAKDAD Abdelhak	Ravalement	55 la Gare	06.18.63.22.50
Manoir des Chalands	Hébergement touristique	1 Port de Roche	
Neurofeedback-Dynamique (Gauvin Christèle)	Pour vivre mieux www.neurofeeddback35-paysdevilaine.com	2 La Bossuais du Bot	07.68.08.67.33
MOINARD Jean-Noël	Couverture Ardoise et Zinc	43 Bernuit	07.71.80.69.96
MOQUET Anna	Grainerie	65 la Gare	02.99.08.75.90
PHARMACIE – VIEL Anne	Pharmacie	41 Grande Rue	02.99.08.70.69
PLESSIS Pierrick SARL	Peinture revêtement	1 rue des Ardoisières	02.99.08.78.40
POSTE		37 Grande Rue	02.99.08.74.43
Restaurant « la Halte de Port de Roche»	Restaurant	11 Port de Roche	02.99.70.10.60
TESSIER Sébastien	Formier Chapelier	1 rue de la Grémairie	06.77.48.03.37
TESSON SCI	Hivernage et box à louer	1 la Gougeonnais	02.99.08.76.44
VENTROUX Michel-Café des Sports	Tabac-Articles de pêche-Station-service	13 Grande Rue	02.99.08.61.34
WEYMAN Jeff et Anna	Spectacles	22 la Marquerais	02.99.08.72.16

Qui veut de beaux navets les sème en juillet

Langon Ste Anne

FEU D'ARTIFICE MUSICAL

Le 13 Juillet 2018

23h30

au château de Port de Roche

Galettes saucisses - Frites saucisses - Buvette

Evénement organisé par les comités des fêtes de LANGON et de SAINTE ANNE SUR VILAINE